L'ACTION FRANÇAISE

3 € I N° 2792 I 64° année I Du 15 avril au 5 mai 2010 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

Une police des rumeurs?

Nous nous garderons bien de donner un avis sur les rumeurs dont tout le monde parle au sujet du couple Sarkozy. Nous n'en avons que faire! En revanche nous ne pouvons que déplorer qu'elles soient en train de devenir une affaire d'État... Le président sanctionne ceux de ses proches qu'il soupçonne d'être à l'origine des bruits comme s'il s'agissait d'un crime de lèse-majesté. On a même parlé de « complot »! Le jeudi 8 avril au matin Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, a cru devoir éructer sur LCI: « Les rumeurs prennent un écho mondial maintenant avec Internet, malheureusement. [...] Il nous faudra un jour une police internationale d'internet. » Voilà donc l'idée lancée de saisir l'occasion pour museler les internautes et ne laisser s'exprimer que les sites ou les blogs "alignés". C'est devenu une mode chez ceux qui croient appartenir à l'élite que de s'en prendre à Internet, justement parce que l'on s'y exprime avec plus de liberté qu'ailleurs...

On voit bien dans cette affaire que M. Sarkozy et son entourage ne sont que des parvenus. Les vrais "grands" n'ont pas l'habitude de faire attention à ce que l'on dit de leur vie privée, car c'est le lot de tous les chefs d'État que d'être observés à la loupe. L'histoire est pleine de ces ragots qui ont plus ou moins terni l'image de tel ou tel roi, notamment Louis XVI et Marie-Antoinette, et même des présidents... Historiens et iournalistes de bonne foi ont répondu ce qu'il fallait, s'il y avait lieu.

On n'avait encore jamais songé à créer une police pour faire la chasse aux rumeurs...

L'écœurante cabale contre l'Église

national

□ SOCIAL

Tout

Nos retraites: nos enfants...

Gouvernement et syndicats pourraient s'affronter sur la réforme des retraites. Mais tous semblent s'agiter à côté de la question.

es négociations sur les retraites ont commencé lundi 12 entre le ministre du Travail, Éric Woerth, et les organisations syndicales. Apparaissent déjà des tiraillements entre le gouvernement pressé d'aboutir et les partenaires qui traînent les pieds. Le malheur est que tous semblent d'accord pour s'agiter à côté de la question! Le professeur Jacques Bichot le dit sans ambages dans Famille Chrétiennne du 10 avril, le système de retraites français « marche sur la tête ». Et pourque nous versons aujourd'hui sertraités d'aujourd'hui. Pour espé-

rer avoir un jour des pensions correctes, encore faut-il que nous ayons des enfants et qu'ils soient correctement éduqués. Car s'ils sont trop peu nombreux et mal formés, nous n'aurons pas grand-chose à nous mettre sous la dent. » Et de préconiser un système qui « tienne correctement compte de la participation [des familles] au renouvellement des générations ». C'est le simple bon sens.

Parler chinois...

quoi ? Parce que « les cotisations Celui-ci en France n'est hélas plus la chose la mieux partagee... La est le vrai probleme des revent à payer les pensions des re- M. Bichot, auditionné par la com- traites, dont ni M. Woerth, ni les

l'Assemblée nationale, a constaté que « rappeler simplement que nos retraites ce sont nos enfants, c'est un peu comme parler chinois ». La société actuelle, engoncée dans son égoïsme et son hédonisme, entreprend tout pour convaincre les gens bien installés dans la vie de ne pas s'encombrer d'enfants, ou d'en mettre au monde un seul et le plus tard possible, ou tout simplement de les tuer avant la naissance... Nul ne dit aux parents d'aujourd'hui qu'ils se condamnent ainsi à mourir de faim quand ils seront vieux.

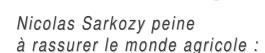
mission des Affaires sociales de représentants syndicaux ne vou-



dront parler. Il faut à la France une vraie et audacieuse politique familiale qui, au lieu de rembouser les avortements, rende aux familles les moyens financiers et l'envie d'accueillir et d'élever des enfants, notamment en permettant à la mère qui le souhaite de rester au foyer. C'est là l'investissement essentiel qu'envisagerait un État ayant le souci du long terme, ce qui est rarement le propre d'un État dé-

Michel Fromentoux

■ FRANCE



Des producteurs abandonnés

PAGE 5

La Pologne plongée dans le deuil :

La nouvelle tragédie de Katyn

PAGE 6

■ UNION EUROPÉENNE

Attraction ou menace sur les territoires français :

L'outre-mer et Bruxelles

PAGE 16



■ ÉTRANGER

☐ ÉNERGIE

Maîtriser la pointe électrique

Les énergies renouvelables sont la coqueluche des médias. Mais nulle politique ne saurait se réduire à favoriser leur développement. La maîtrise des pics de consommation électrique figure parmi les enjeux majeurs.

lusieurs écueils se sont heurtés, tout récemment, aux discours les plus convenus appelant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 31 mars, un rapport d'information présenté par le député Franck Reynier s'est montré critique à l'égard du développement de l'énergie éolienne, jugé « désordonné ».

Camouflet

Par ailleurs, alors que le président de la République avait jugé acquise l'institution d'une taxe carbone aux frontières de l'UE, la Commission européenne a pointé « un nombre d'inconvénients considérables qu'il faudra résoudre » (Euractiv, 07/04/2010). Enfin, un colloque parlementaire a mis en relief, jeudi dernier, l'incapacité de la France à prendre des mesures claires en faveur des énergies renouvelables, censées couvrir 23 % de la consommation nationale d'ici 2020 (Euractiv, 09/04/2010).

La maîtrise de la pointe électrique, sur laquelle ont planché Serge Poignant et Bruno Sido, respectivement député et sénateur, est un enjeu moins connu, mais néanmoins stratégique. Depuis une dizaine d'années, la puissance appelée en période de pointe augmente plus rapidement que la consommation générale. Plusieurs facteurs sont en cause, telles l'attractivité croissante du chauffage



10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris Tél.: 01 40 39 92 06 - Fax: 01 40 26 31 63 www.actionfrancaise.net redaction@actionfrancaise.net secretariat@actionfrancaise.net abonnements@actionfrancaise.net ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†) Directeur de la publication : M.G. Pujo Directeur éditorial : Gérard Bedel Rédacteur en chef : Michel Fromentoux Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française : Antoine Goursky, Stéphane Piolenc Société :

Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux Europe:

Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier Monde:

Philippe Maine, Pascal Nari Histoire: Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler

Culture: Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques : Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées : Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé



Alimentée au fioul, la centrale de Porcheville (Yvelines) sert d'"appoint" lors des pointes de consommation électrique.

électrique, qui rend la consommation française d'autant plus sensible à la température en hiver, ou l'augmentation du nombre de ménages, qui tire la consommation résidentielle - preuve que l'évolution des mœurs a de multiples conséquences. Le dernier record fut enregistré le 7 janvier 2009, avec une demande de 92,4 GW. Selon un scénario "référence" échafaudé par RTE (Réseau de transport d'électricité), la puissance requise dans des conditions climatiques se présentant en moyenne tous les dix ans devrait atteindre 104 GW à l'hiver 2014-2015 et 108 GW en 2019-2020.

Ces chiffres sont d'autant plus préoccupants que la plupart des moyens de production de pointe sont vieillissants. Le nucléaire domine certes le parc de production français (63,3 GW sur un total de 117), mais celui-ci ne s'accommode que de modulations saisonnières. En période de pointe, outre des importations et l'hydraulique, seuls le charbon et le gaz, voire le fioul, autorisent les ajustements nécessaires. C'est pourquoi un lissage de la courbe de charge contribuerait à réduire les émissions de gaz carbonique - lesquelles affectent environ 10 % de la production électrique française.

Effacements contractuels

On cherchera donc à pratiquer des effacements de consommation. Le délestage est la solution la plus radicale... L'information d'urgence aurait par ailleurs prouvé son efficacité en Bretagne. Notons que certains effacements n'auraient rien d'intolérable : « le fait d'éteindre le chauffage électrique pendant 15 à 30 minutes dans un logement bien isolé ne modifie pas la température resÀ l'avenir, les opérateurs pourraient être habilités à modifier la consommation de leurs clients, comme cela se fait déjà en Californie: « Les Programmable Communicating Thermostat (PCT) permettent de commander temporairement une hausse de la température de consigne des climatiseurs de 1 à 3° C en période de pointe estivale et le client informé de ce changement - garde la possibilité de rétablir la température initiale. Ces dispositifs sont obligatoires dans les logements neufs. » De nouvelles offres tarifaires devront favoriser les effacements aux moments les plus critiques. « La clé est la mise en place rapide du compteur communicant Linky qui permettra un comptage à la carte », poursuivent les rapporteurs. **Comment contraindre**

sentie par le consommateur »,

soulignent MM. Poignant et Sido.

des acteurs privés ?

Rappelons enfin que la maîtrise de la pointe électrique s'inscrit dans un contexte de libéralisation. Or, le financement des moyens de pointe « exclusivement par un marché en énergie est voué à l'échec », affirment les parlementaires. « Car même si les marchés en énergie peuvent en théorie assurer la rentabilité des moyens de pointe - et symétriquement des effacements - la visibilité qu'ils offrent n'est pas suffisante. Les pics de prix sont trop aléatoires en fréquence et en niveau et le risque est trop important pour un investisseur. Dans un système avec de multiples responsables d'équilibre, aucun fournisseur n'a intérêt à assumer le risque d'un tel investissement, dans la mesure où une défaillance éventuelle ne sera pas nécessairement de son fait et n'entraînera pas nécessairement de pertes insupportables. » Il appartient aux pouvoirs publics d'encadrer strictement les évolutions en cours. Serge Poignant et Bruno Sido voudraient imposer aux fournisseurs une obligation de capacité. Reste à définir les modalités qui permettront d'en assurer le respect. ■

Grégoire Dubost

Revue de presse



AFFAIRE ZEMOUR - Dans le numéro du 3 avril de MONDE ET VIE, on trouve un excellent dossier sur l'affaire Zemmour qui fait le point sur la chasse aux sorcières conduite contre ceux qui s'opposent au politiquement correct. En réponse aux attaques dont l'Église est la cible, l'abbé Philippe Laguérie affirme dans un entretien: « Il faut une sévérité et une vigilance des responsables de la formation sacerdotale... » En kiosque, 4,20 euros.

......

CONTRE L'ÉGLISE - En réponse aux « affaires de pédophilie dans l'Eglise » il faut lire dans LA NEF l'éditorial de Christophe Geffroy. De son côté, François-Georges Dreyfus analyse la stratégie d'Ankara et écrit que « le peuple turc n'est pas sémite ; il méprise l'arabe et se méfie des État-Unis, il soutient Israël ». En kiosque, 7 euros.

IDENTITÉ NATIONALE - Dans le dossier de CIVITAS sur l'identité nationale, on trouve les réponses de Jacques Bompard, Carl Lang, du professeur Polin... Et de notre ami Michel Fromentoux. C'est un dossier complet qui permet de mettre en perspective la conception de l'identité nationale et les

nuances existant dans le camp national. La nouvelle maquette est beaucoup plus lisible. Civitas, 17 rue des chasseurs, 95100 Argenteuil ; le numéro : 6 euros.

INTERNET - L'éditorial du CHOC DU MOIS explique comment le groupe Hachette-Filipacchi a failli faire disparaître notre confrère; c'est effarant. À lire dans cette excellente livraison, un passionnant dossier sur la presse, et en particulier l'entretien avec Bernard Poulet qui explique : « Internet crée de l'inattention. Le vocabulaire de l'internaute le dit mieux que moi, on y surfe, on y navigue. C'est de la lecture à la surface... Le désaffection à l'égard de la lecture est un des signes les plus profonds de la crise de la presse. » En kiosque, 6,50 euros.

Christian Lestang

» COPIER-COLLER

Le nouveau site Internet de l'Élysée semble ouvertement inspiré de celui de la Maison Blanche. Ses concepteurs se targuent d'avoir mis en œuvre « une innovation technologique majeure » avec l'intégration d'un moteur de recherche par reconnaissance vocale dans les vidéos - le fruit d'un travail mené par les sociétés françaises Exalead et Vecsys. Ainsi la parole du président de la République serait-elle soumise « à un degré de transparence sans précédent ».

» OUTRE-MER

France Ô sera diffusée sur tout le territoire métropolitain à partir du 14 juillet. Cela afin que change le regard porté sur l'outre-mer, selon le vœu exprimé en novembre dernier par le président de la République. Aujourd'hui, cette chaîne publique est accessible gratuitement sur la TNT francilienne, le câble, l'ADSL et le satellite.

» HYGIÈNE

France 2 a été rappelée à l'ordre après la diffusion, le 9 janvier, de séquences illustrant le retour sur scène de Jacques Dutronc où le chanteur fume un cigare et boit du vin rouge. Selon les explications du CSA, « de tels faits sont en contradiction avec l'interdiction législative et réglementaire de la propagande en faveur du tabac et des boissons alcoolisées ».

» FACTEUR 2.0

La poste finlandaise va ouvrir des lettres pour les scanner et les envoyer par courriel, apprend-on sur le site de Jean-Marc Morandini (05/04/2010). Cent vingt-six foyers et vingt entreprises se seraient portés volontaires pour participer à une expérimentation menée à partir du 12 avril dans une zone faiblement peuplée. Remis sous plis, les courriers parviendront néanmoins à leur destinataire, mais le facteur se limitera à deux tournées hebdomadaires.

» RETRAIT

Après Google, un autre acteur américain de la Toile pourrait quitter l'empire du Milieu. Go Daddy, le premier registrar mondial (bureau d'enregistrement de noms de domaine), refuserait de jouer « les agents de l'État chinois ». Depuis peu, en effet, Pékin exige des souscripteurs d'un domaine en .ch qu'ils se présentent aux autorités. (Écrans, 26/03/2010)

□ POLÉMIQUE

L'écœurante cabale contre l'Église

Des accusations lancées outre-Atlantique ont traversé l'océan à la faveur de l'emballement médiatique.... Mais la souveraineté de l'Église catholique, « seule internationale qui tienne », est indispensable à l'équilibre politique du monde.

ans l'Action Française du 2 février 1915, Charles Maurras défendait le pape Benoît XV à qui la presse républicaine reprochait de ne pas prendre parti pour la guerre "juste" des Alliés en condamnant l'Allemagne. Le maître du nationalisme français comprenait, lui, la position exceptionnelle de l'Église, « la seule internationale qui tienne ».

La manœuvre part des États-Unis

Ces jours-ci, un juriste a demandé au gouvernement britannique d'arrêter le pape Benoît XVI lors de sa visite en septembre pour le déférer devant le Tribunal pénal international pour « crimes contre l'humanité ». Cet homme de loi appartient au système judiciaire de l'ONU chargé de faire jouer la responsabilité des membres officiels de l'organisation qui se rendraient coupables de corruption ou de fautes dans l'exercice de leurs fonctions.

Forte d'environ 2,3 millions de membres, près du quart des présidents américains étant sortis de ses rangs, l'Église épiscopale des États-Unis d'Amérique représente une branche autonome de l'anglicanisme fondée lors de la guerre d'Indépendance.

L'"évêque" Katharine Jefferts Schori la dirige depuis 2007. Elle est la première femme évêque à présider à ses destinées, ce qui n'est pas du goût de tous les fidèles. De graves conflits avaient déjà éclaté après la consécration d'un évêque ouvertement homosexuel, Gene Robinson, en 2003. Comme en Grande-Bretagne, nombre de prêtres et de fidèles se tournent vers le catholicisme. Discréditer la hiérarchie catholique, et jusqu'au Siège de Pierre, permettrait d'enrayer l'hémo-

Les prêtres sont des hommes comme les autres et participent des faiblesses de la pauvre humanité. Mais il est inadmissible



de faire croire que le clergé recèle une concentration particulièrement élevée d'hommes pervers et que la hiérarchie ecclésiastique s'ingénie à étouffer les scandales.

Supprimer l'État pontifical ?

Qu'elle ne cherche pas à les étaler, c'est normal, l'exhibitionnisme n'étant une vertu qu'aux yeux de la presse vulgaire, mais il faudrait, pour être juste parler des affaires de mœurs dans les entreprises et dans les œuvres laïques, écoles et colonies de vacances. Aux États-Unis, par exemple, les organisations protestantes sont plus touchées que l'Église catholique ; ne parlons pas des milliers de procès touchant aux mœurs intentés dans ce pays à des professeurs d'éducation physique. Ne faudrait-il pas avant tout mettre en cause une société qui a fait du sexe une idole, à côté du Veau d'or ?

Profitant du retrait de la garnison française lors de la guerre de 1870, le royaume d'Italie s'empara de force de la Ville éternelle et Pie IX se retrancha au Vatican. Les accords du Latran régularisèrent la situation. On parle aujourd'hui de retirer au Saint-Siège son statut d'État souverain en lui faisant perdre son statut d'observateur permanent à l'ONU. L'immunité du Vatican est déjà en cause devant la Cour suprême des États-Unis.

Déjà, à la mort de Pie IX, les grandes puissances avaient songé à faire pression sur le conclave pour ne plus avoir un pape "gênant" 1. Le mondialisme des "droits de l'Homme" qui range l'union libre, l'avortement et l'homosexualité parmi les valeurs de son éthique 2, verrait bien la chasteté au banc des accusés. Si les prêtres, déjà, étaient mariés... Mais cet argument imbécile jette la suspicion sur tous les célibataires, ravale la femme au rang d'un instrument, et ignore que la majorité des affaires de mœurs ont pour responsables des hommes mariés. C'est le célibat ecclésiastique qui est visé, ce célibat qui confère une autorité et un rayonnement à rendre jaloux pasteurs et autres muftis.

Les passages suivants sont tirés du Journal de Joseph Goebbels (1933-1939, Paris, Tallandier, 2007). 11 octobre 1936, Coblence: « Voilà bien l'Église catholique - une bande de pédérastes! » (p. 327) 2 avril 1937 : « Appel téléphonique du Führer : il veut déclencher les hostilités contre le Vatican. Les procès de Coblence vont commencer. Là-dessus en guise d'ouverture, un horrible crime sexuel commis sur un jeune garçon dans un couvent belge. » (p. 404) 30 avril 1937: « La presse s'en prend maintenant très violemment à la perversité dans les Églises. On emploie des arguments massues. Mon signal a donc déclenché le concert infernal. Ça commence à mal tourner pour les curés. Les procès dévoilent euxmêmes les ignominies les plus atroces. C'est le pilori! » (p. 409) 12 mai 1937 : « Il faut dissoudre les ordres religieux et retirer aux Églises l'autorisation d'enseigner. C'est ainsi seulement que nous les réduirons en quelques décennies. Ensuite, elles viendront nous manger dans la main. Reste que les procès constituent la première étape. Ils se déroulent selon le programme prévu et suscitent une attention considérable. Tout comme nous l'avions prévu. » (p. 414-415) Des textes édifiants, surtout pour ceux qui s'obstinent à croire, pour une raison ou une autre, que le nazisme représentait la droite et la tradition!

Un point de rencontre

« Quand elle commettrait en passant une erreur politique quelconque, l'Église avec son pape et sa hiérarchie offre à l'humanité un point de rencontre que rien ne remplacerait s'il venait à manquer. » Ainsi parlait Charles Maurras dans l'article de 1915 évoqué plus haut. La civilisation, si menacée aujourd'hui par la montée de forces barbares, a plus que jamais besoin de l'Église, d'une Église universelle et souveraine, dans le temps et hors du temps. Il y va du salut physique et métaphysique de l'humanité. ■

Gérard Bedel

¹ Cf. Ivan Gobry : *Pie IX, le pape des tempêtes* ; éd. Jean Picollec, 1999. L'initiative de cette démarche fut prussienne.

² Le mot *morale* se trouve de moins en moins utilisé dans ce contexte.

I NOTRE SOUSCRIPTION

Pas de vacances pour l'AF!

Période de vacances, déplacements, changements d'horizon ou de préoccupations,... autant de raisons pour que la souscription pour *L'AF 2000* avance lentement en ce début de printemps où, pourtant, nous devrions être pleins d'énergie en face de l'échec patent du président *bling-bling*.

Plongez-vous dans ce numéro. Vous trouverez : l'analyse politique de la cabale actuelle contre l'Église catholique ; dans le combat des idées l'étude du dernier ouvrage d'Éric Zemmour qui relit notre histoire sous le titre *Mélancolie française* - un esprit libre qui reconnaît la valeur des analyses géopolitiques de nos maîtres Maurras et Bainville; une leçon royale, l'alliance de François 1er avec la Turquie...; et bien d'autres sujets de réflexion.

Si vous voulez que votre journal continue ainsi et progresse, encouragez-nous, en participant à la souscription et en vous abonnant si vous ne l'êtes pas encore. Pour continuer nous avons besoin de 30 000 euros cette année et nous en sommes loin. Nous comptons sur vous. ■

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à cette adresse : *L'Action Française* 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.



Notre journal vous intéresse ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés!

> Bulletin d'abonnement en page14

□ PARLEMENT

Le bric-à-brac du 1er avril

Loups et béliers, forte corpulence, parrainage dans l'entreprise, affichage solennel de la Déclaration des droits de l'homme dans les écoles...
Autant de sujets sur lesquels les députés voudraient légiférer.

la différence des projets de loi, présentés par le gouvernement, les propositions sont déposées par des parlementaires. La plupart de ces textes enregistrés à la présidence de l'Assemblée nationale le 1er avril, parfois insolites, sinon grotesques, demeureront vraisemblablement sans lendemain.

Traditions mises à mal

Bravant certains écologistes, M^{me} Henriette Martinez, soutenue par quelques collègues, demande la mise en place d'un plan de gestion du loup : « Avec un nombre d'attaques et de victimes en constante progression », le prédateur menace selon elle « la pratique du pastoralisme avec de graves conséquences pour l'élevage mais aussi pour la survie de la biodiversité de la montagne ». Marc Le Fur et quatre autres députés déplorent les mésaventures juridiques des organisateurs d'un tournoi de lutte bretonne, dont le gagnant recevait traditionnellement un bélier : « *Une nouvelle* fois le patrimoine local et les traditions ancestrales sont mis à mal par une vision réductrice du droit. » En conséquence, ils souhaitent « permettre l'attribution en lot ou prime d'animaux vivants dans le cadre des manifestations sportives et folkloriques régionales traditionnelles ».

Changement de registre avec M^{me} Valérie Boyer. Soulignant l'augmentation du tour de taille moyen de 4,7 centimètres entre 1997 et 2009, elle mobilise la



chambre basse pour « interdire de surtaxer une personne de forte corpulence qui achète un billet d'avion ». Sa proposition de loi prie le gouvernement d'établir les conditions d'application d'une telle disposition. Faudra-t-il communiquer ses mensurations lors de l'achat d'un billet d'avion? Le cas échéant, comment les compagnies pourront-elle s'assurer de la bonne foi de leurs clients, tentés de s'approprier deux sièges pour le prix d'un quelle que soit leur corpulence ? À travers ces questions quelque peu triviales, on mesure l'irresponsabilité des parlementaires.

Michel Zumkeller peut se vanter, quant à lui, d'un travail prolifique, mené de plus en solitaire - un signe du crédit que lui accordent ses collègues ? Le député juge « très important d'instaurer la possibilité d'un parrainage de deux ans entre ceux qui vont quitter l'entreprise pour partir en retraite, et ceux qui doivent entrer dans la vie active ». À cet effet, il a présenté un texte dont la rédaction nous semble hasardeuse - En quoi cette « possibilité » est-elle aujourd'hui exclue ? -, et dont l'objet devrait plutôt être discuté par les organisations professionnelles.

Le règne du bon sens

Promoteur de dispositions inutiles, M. Zumkeller demande également que « tout produit vendu en France comporte une étiquette précisant que la fabri-

......

cation de ce produit est conforme à notre modèle social, principalement en matière de travail des enfants ». Encore faudrait-il s'en assurer...

Le député du Territoire-de-Belfort propose, en outre, de « rendre obligatoire l'affichage de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 à l'entrée de tous les établissements publics d'enseignement scolaire de France ». De son point de vue, « un tel affichage solennel s'impose d'autant plus aujourd'hui qu'élèves et enseignants sont souvent victimes d'atteintes à leurs droits ou auteurs d'atteintes aux droits ». Autrement dit, ce serait une réponse à « la violence entre les élèves ou contre les professeurs ». Selon le scénario échafaudé par M. Zumkeller, « lorsque se produira un incident dans ou autour de l'école », « des rassemblements pourraient alors être organisés devant ce texte fondateur ». De quoi inculquer la discipline aux sauvageons.

Un peu de sérieux

Plus sérieusement, Bruno Le Roux et les membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche entendent « renforcer l'exigence de parité des candidatures aux élections législatives ». Thierry Mariani voudrait « rétablir la manifestation de volonté » et instituer un « serment républicain » préalables à l'obtention de la nationalité après un mariage ou par des enfants nés en France de parents étrangers. Enfin, Jacques Remiller réclame la reconnaissance des votes blancs et l'annulation des scrutins où ceuxci représenteraient plus de 30 % des bulletins. Peut-être sa proposition mérite-t-elle d'être débattue, mais sans doute son application aurait-elle pour principale conséquence de rendre la démocratie un peu plus coûteuse. ■

Grégoire Dubost

Le prince de Lobkowicz



SAS le prince Édouard de

Lobkowicz, décédé à Paris le Vendredi saint, était un grand ami du Liban. Ancien ambassadeur de l'Ordre souverain de Malte au Liban, il avait fondé en 1987, avec son épouse la princesse Françoise de Bourbon Parme, l'association Malte-Liban qui se dépense sans compter sur le terrain, pour porter secours aux populations victimes innocentes des violents conflits qui ensanglantent le pays, et pour aider à rebâtir églises et maisons si souvent dévastées. Les dispensaires de l'association s'ouvrent parfois au cœur des zones les plus difficiles. Illustre figure du Gotha européen, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre, le Prince, né le 12 juin 1926 à New York, appartenait à l'une des principales maisons souveraines de l'Europe centrale, détenant des territoires en Bohème et dans tout l'ancien Saint-Empire, se distinguant toujours dans la défense du catholicisme et, ces derniers temps, dans une farouche opposition au nazisme et au communisme. Le prince de Lobkowicz avait ainsi joint sa propre tradition familiale à celle de son épouse, descendante de saint

Le régime de la discorde



Dans Le Figaro Magazine du 10 avril, Éric Zemmour décrit « le drôle de jeu de rôle » auquel se livrent l'État et les départements. « Si les départements ont raison de reprocher à l'État de ne pas avoir compensé intégralement les dépenses sociales qu'il a rajoutées récemment dans leur escarcelle déjà bien garnie, celui-ci n'a pas tort de stigmatiser le laxisme gestionnaire des collectivités locales : les dépenses somptuaires de prestige, la communication à la gloire des présidents et l'argent dilapidé dans les associations gigognes où bien-pensance idéologique et clientélisme féodal font bon ménage. » Politiquement cela ne va pas mieux : « La droite - qui tient l'État - n'a pas envie de reconnaître qu'elle a encore alourdi le filet social qu'elle se promettait d'alléger ; la gauche dissimule qu'elle bénéficia longtemps de copieux droits de mutations grâce à la hausse de l'immobilier... »

Le poids des partis

Et dire que les départements, quand ils furent créés par la Constituante en 1789, étaient censés assurer pour toujours une parfaite coordination entre le pouvoir et les communautés locales! Mais l'on s'apercut bien vite que ces créations artificielles, géométriques, déconnectées de toutes les réalités historiques et coutumières de la France profonde, allaient devenir un champ de bataille de plus entre partis politiques. C'est exactement ce dont la république a besoin, puisqu'elle vit d'un état permanent de guerre civile feutrée. Aujourd'hui où la plupart des élus sont des créatures des appareils des partis, il est inévitable qu'ils envisagent leur mandat beaucoup plus en fonction de leur carrière que dans le souci de quelque bien commun. Comment alors pourraient s'établir des relations de confiance entre, d'une part, les conseils généraux, même chapeautés par les régions tout aussi artificielles, et, d'autre part, l'État par nature centralisateur, qui a toujours besoin d'argent et se trouve lui-même entre les mains d'un parti?

Il manque à la France, depuis la Révolution, une véritable représentation de ses forces vives par le canal d'institutions moulées sur les réalités tant historiques et géographiques que politiques, économiques et sociales, ne pouvant servir de tremplin pour la conquête du pouvoir...

La réforme décentralisatrice en cours n'apportera pas de solution miracle. Les communautés locales, pour respirer, auraient besoin d'un État indépendant des partis et permettant à tous les Français, de tous les échelons, d'œuvrer pour l'intérêt national. Un jour refleuriront les "républiques sous le roi"... M.F.

Goûter la lecture avec Mitterrand



Le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand veut développer chez les Français le goût de la lecture. Cela part d'un bon sentiment, certes, mais les gadgets qu'il vient de proposer en quatorze points servent plutôt à amuser la galerie. La « lente érosion aue subit la lecture traditionnelle » cessera-t-elle parce que le Centre Pompidou et la Bibliothèque nationale de France deviendront des établissements pilotes pour développer « de nouveaux usages [?] de lecture », ou parce que les bibliothèques ouvriront « cinquante heures par semaine », ou encore parce les équipements numériques seront améliorés ? Ou parce que la fête du livre deviendra À vous de lire au lieu de Lire en fête ?... Plus délirant encore, il s'agirait de « familiariser l'enfant avec la lecture dès le plus jeune âge » en offrant « au nouveau-né son premier livre »! Le boutchou en sera bien sûr fortement impressionné...

Louis, pour protéger le Liban

chrétien.

L'école et la famille

loutes ces mesures elaborees dans l'abstrait risquent de coûter cher aux Français pour des résultats quasi nuls. Car le goût de la lecture, c'est à l'école, ou au sein de la famille qu'il s'acquiert d'abord. Offrir les plus beaux livres du monde à des enfants dont en sixième un sur six ne sait pas encore lire couramment ni former une phrase correcte, vouloir faire lire un enfant que l'on ne sait même pas faire vibrer au récit de grands faits, enracinés dans notre histoire, d'héroïsme, de sainteté ou d'aventure, tout cela risque fort d'échouer. C'est à l'école et aux parents qu'il appartient de jouer pleinement leur rôle. ■

□ AGRICULTURE

Des producteurs abandonnés

Face à la détresse des agriculteurs, Nicolas Sarkozy assure qu'il est prêt à aller à une crise en Europe. Mais il faudrait pour cela sortir l'agriculture des négociations de l'Organisation mondiale du commerce.

a visite de Nicolas Sarkozy dans une exploitation céréalière de l'Essonne, à Buno-Bonnevaux, et les annonces qu'il a faites devant les Jeunes Agriculteurs, seront-elles suffisantes pour réconcilier les agriculteurs français avec le chef de l'État? Il n'est d'ailleurs plus seulement question de désamour personnel ou d'incompréhension. Certes, Nicolas Sarkozy est considéré, a fortiori en comparaison avec son prédécesseur Jacques Chirac, comme étant éloigné du monde agricole, ce qu'illustre le relatif mauvais accueil qu'il a recu au Salon de l'Agriculture qu'il était venu fermer plutôt que de l'inau-

Des éleveurs laitiers en détresse

Mais au delà de tels symboles, c'est bien la baisse de revenus de 34 % enregistrée en 2009 qui inquiète le monde agricole. C'est ce qu'étaient venus rappeler à Poitiers, quelques jours auparavant, quatre cent femmes d'éleveurs et leurs enfants, membres de l'Association des producteurs de lait indépendants, qui entendaient faire savoir que la crise du lait touche des familles, plus encore que des exploitations : « Je n'ose pas vous dire combien je gagne parce que nous ne nous versons plus de salaire depuis la crise » expliquait une femme d'agriculteur du Morbihan.

On ne pourra pas accuser le chef de l'État d'avoir fait preuve de démagogie à l'occasion de sa rencontre avec les Jeunes Agriculteurs. Il n'a fait aucune annonce



nouvelle alors que les préfectures sont d'ores et déjà en train de mettre en œuvre le plan de soutien à l'agriculture décidé fin 2009. Un plan qui, accordant des prêts plutôt que des aides, ne changera pas grand'chose à la situation d'urgence d'un certain nombre de paysans.

Face à l'Europe?

Nicolas Sarkozy n'a même pas donné raison aux céréaliers qui réclament la restitution du milliard d'euros d'aides européennes qui leur a été enlevé au profit des éleveurs et des agriculteurs de montagne. Décidé avant la crise, à un moment où le cours des céréales s'envolait, ce redéploiement est vécu aujourd'hui comme une injustice. Mais Nicolas Sarkozv ne veut pas se fâcher à ce sujet avec ses partenaires européens. Il préfère garder son énergie pour une négociation plus difficile : la France veut tenter de conditionner la baisse des aides de la Politique agricole commune, prévue en 2013, en échange du maintien de la préférence communautaire et d'une garantie de prix équivalant aux prix de revient des producteurs. Pour l'instant, les défenseurs d'une Europe libérale ne l'entendent pas ainsi. Après les régionales, Nicolas Sarkozy avait indiqué qu'il était « prêt à aller à une crise en Europe plutôt que d'accepter le démantèlement de la Politique agricole commune et plutôt que de laisser la spéculation fixer de façon erratique des prix agricoles, qui ne permettraient pas aux agriculteurs de vivre décemment du fruit de leur travail ». Le président a également indiqué qu'il voulait profiter de la présidence française du G20, qui débutera pour un an en novembre 2010, pour réunir un sommet sur les problèmes de volatilité des cours des matières premières, dont les matières premières agricoles.

Un peu d'humilité Monsieur Sarkozy!

Mais pour que l'Europe accepte de garantir le prix de revient des agriculteurs, ou pour que le G20 se penche avec attention sur la question de la spéculation sur les matières premières agricoles, il faudrait que l'un et l'autre veuillent bien reconnaître que les produits agricoles et agro-alimentaires ne sont pas des marchandises comme les autres. En d'autres termes, qu'ils veuillent bien sortir l'agriculture des négociations de l'Organisation mondiale du commerce. Ce que les agriculteurs réclament, en vain, depuis de nombreuses années.

Quand Nicolas Sarkozy prétend sur ce sujet qu'il est prêt à aller à une crise en Europe, quand il laisse entendre que la présidence française du G20 pourrait inverser des années de libéralisme à outrance, on est tenté, comme l'a fait le 12 avril sur RTL l'ancien ministre du Budget Alain Lambert, de l'inviter à un peu d'« humilité ». Ne serait-ce que par respect pour ces femmes d'éleveurs laitiers qui manifestaient à Poitiers. Celles-là n'ont finalement reçu aucune réponse à leur situation. Et elles savent que les 650 millions d'euros du plan de soutien à l'agriculture ne compenseront pas les pertes : pour la seule production laitière, la baisse des prix représente en 2009 une perte de valeur de 2,5 milliards d'euros... ■

Guillaume Chatizel

Le dimanche fait de la résistance



M. Sarkozy croyait pouvoir aisément changer les mœurs des Français et les inciter, afin de "faire du fric" en ces temps de crise, à travailler même le dimanche. Ce jour-là comme les autres il fallait selon lui se livrer aux tâches qui "rapportent", fûtce au détriment de la pratique religieuse, de la famille, de la réflexion spirituelle, des loisirs in-

dividuels ou communautaires... Toutes les heures passées à autre chose qu'à gagner de l'argent allaient être considérées comme des heures perdues. Un "bon dimanche" serait celui où l'on emmènerait ses enfants pousser les caddies dans les supermarchés...

Premier bilan

Cela ne se passe pas du tout comme l'avait imaginé le président. Le Figaro des 3-4 avril le constate : « Il n'y a pas de raz de marée d'ouverture de commerces le dimanche, huit mois après l'adoption de la loi Maillé sur la question. » Cette loi a engendré surtout d'inextricables casse-tête en prévoyant deux cas de figure : celui des zones touristiques où les magasins ouvrent le dimanche sans payer mieux le personnel et celui des "périmètres d'usage de consommation exceptionnel" (Puce), où le personnel est payé le double. Aux 566 communes touristiques existantes, trois nouvelles seulement se sont rajoutées depuis la loi. Quant aux onze Puce autorisés (vingt seraient en attente), ils ont surtout réussi à rendre légales les ouvertures jusqu'alors illégales... Et l'on en arrive à cette situation ubuesque où un magasin, pour ouvrir aujourd'hui le dimanche, doit prouver qu'il a travaillé dans l'illlégalité avant la loi! Côté personnel, l'aberration est à son comble guand, comme le dit Joseph Thouvenel, secrétaire adjoint de la CFTC, « des salariés d'une même enseigne peuvent être pavés double le dimanche si leur magasin se trouve dans un Puce et pas s'ils appartiennent à un point de vente situé dans une zone touristique ».

Une fausse bonne idée

Le bon sens des Français existe encore : « On constate, toujours selon M. Thouvenel, qu'il y a beaucoup de résistances à ouvrir le dimanche de la part d'employeurs, conscients que c'est la mort assurée pour le petit commerce. »

Même les grands magasins, enthousiastes au départ, commencent à s'inquiéter et à craindre, dit Le Figaro, « qu'une large ouverture contraigne tout le monde à suivre le mouvement sans parvenir à couvrir leurs surcoûts par du chiffre d'affaires supplémentaire ». Il est certain que la clientèle n'est pas automatiquement prête à dépenser plus en ayant un jour de plus pour acheter...

Par ailleurs M. Thouvenel a montré le 14 mars, devant la mission d'information sénatoriale, que l'une des causes évidentes du malêtre au travail tient à l'organisation sociale « qui rend plus difficile la conciliation des temps de vie, comme la loi sur le travail du dimanche ».

À vouloir forcer les Français dans leur nature, dans leurs habitudes spirituelles dans leur culture du travail, M. Sarkozy et ses amis de l'UMP ont créé de véritables imbroglios. Il est temps d'envoyer à la poubelle cette fausse bonne idée...

Michel Fromentoux

Signes des temps

» PRIVILÈGES

Tout le monde se contrefiche de savoir si Rachida Dati a trempé ou non dans l'affaire des rumeurs sur la vie privée élyséenne : laissons la Cour régler ses problèmes. On a appris, lors de la disgrâce de la courtisane, qu'elle bénéficiait d'une voiture de fonction, d'un chauffeur, et d'officiers de sécurité payés par l'État. Bonne camarade, Élisabeth Guigou, qui l'a précédée au ministère de la Justice, n'a pas manqué de souligner que ce privilège n'avait aucune légitimité.

» RUMEUR

À propos de ces rumeurs, Nicolas Sarkozy a déclaré à une chaîne américaine : « Tout ce petit clapotis n'a pas d'importance pour nous. Cela fait partie de la vie moderne, d'un système. C'est comme ça, il n'y a pas lieu d'en faire de commentaires. De toute manière, on n'y peut rien. » Certes, on ne peut lui donner tort. Mais alors peut-être n'était-il pas indispensable, puisqu'on n'y peut rien, de faire intervenir ses conseillers, sa femme et les services de renseignement dans cette navrante affaire...

» RETRAITES

A-t-on enfin trouvé la formule magique pour rééquilibrer les régimes des retraites ? Peutêtre! Avec une démographie médicale qui laissera mourir les habitants des campagnes, on peut en effet espérer une solution: on compte 742 médecins pour 100 000 habitants à Paris contre 212 médecins pour 100 000 habitants dans l'Oise. Et comme les spécialistes nous promettent que le déséquilibre risque d'empirer, il n'est pas interdit d'espérer que les rentes ne devront pas être servies très longtemps au-delà du périphérique...

» ÇA SENT MAUVAIS

Dernier exemple en date des ravages de la mondialisation : une enquête de Greenpeace révèle que les AOC fromageres françaises sont parfois produites à partir de lait d'animaux nourris au soja OGM. « L'alimentation pour bétail n'est pas toujours bien étiquetée. Être 100 % sans OGM, c'est vraiment très dur à contrôler » se défend une représentante du syndicat des producteurs de munster. Si les paysans ne savent plus très bien ce qu'ils donnent à manger à leurs bêtes, il ne faut pas s'étonner que le consommateur ne sache pas très bien ce qu'il mange.

Guillaume Chatizel

□ ITALIE

Le Cavaliere remis en selle

Au lendemain des élections régionales, la droite italienne apparaît diverse mais victorieuse. Son succès tient beaucoup à la progression de la Ligue du Nord. Un partenaire difficile pour Silvio Berlusconi.

Revenu au pouvoir au printemps 2008, après l'intermède calamiteux de Prodi (centre gauche), Silvio Berlusconi dispose encore de trois ans avant d'achever la législature. Si tout va bien, pour lui et sa coalition. Car depuis un an, que n'a-t-on pas lu et entendu annonçant le déclin politique du Cavaliere? Non sans raison parfois, du fait d'un comportement atypique et d'une vie privée exubérante sanctionnée par un divorce. Sans parler de démêlés judiciaires à n'en plus finir.

L'erreur des observateurs

À la veille des élections régionales des 28 et 29 mars, les augures n'étaient guère favorables à la coalition de centre droit (le Peuple de la liberté, PDL, parti de Berlusconi, et la Ligue du Nord, fédéraliste et anti-immigrationniste, d'Umberto Bossi). Suivant leur pente accoutumée, nombre d'"observateurs" prédisaient un scénario à la française : la faible participation indiquée par les sondages, et confirmée par la suite, ne pouvait que nuire à la coalition gouvernementale. Silvio Berlusconi avait beau soutenir qu'il ne craignait rien de tel, ses détracteurs n'y voyaient qu'une fanfaronnade. Erreur, due pour une bonne part à un antiberlusconisme viscéral négligeant le travail accompli par le gouvernement depuis deux ans. Alors même que le centre gauche rassemblé dans le Parti démocratique peinait à s'imposer dans l'opinion.

Non seulement la droite n'a pas souffert de l'abstention, mais elle a progressé. Elle conserve la Lombardie et la Vénétie, et conquiert la Campanie (Naples), la Calabre, le Latium (Rome) et le Piémont, région considérée naguère comme une place forte de la gauche, Turin étant le siège principal des usines Fiat.

On voit que la comparaison préélectorale avec la France et l'UMP était tout sauf pertinente. Il faut se méfier des analogies approxi-



Umberto Bossi ne perd pas de vue son principal objectif : la mise en œuvre d'un fédéralisme fiscal préjudiciable au Mezzogiorno

matives; en tout cas, Silvio Berlusconi bénéficie encore d'un capital de sympathie - et de confiance - que pourrait lui envier Nicolas Sarkozy. Les deux hommes auront sans doute profité de leur rencontre à l'Elysée, le 9 avril, pour confronter leurs expériences.

Cela étant, l'incontestable victoire des partis de centre droit n'a pas valeur d'adhésion sans nuance au président du Conseil. Sur les treize régions où votaient les Italiens à la fin mars, la gauche en conserve sept - dont les Pouilles, grâce au soutien local des centristes de l'UDC, alliés dans d'autres régions aux partis gouvernementaux. En Campanie et en Calabre, deux régions précédemment dirigées par la gauche, les équipes sortantes avaient été éclaboussées par des scandales.

Les particularités régionales et, bien sûr, la valeur supposée des candidats peuvent compter autant, sinon plus, que les étiquettes partisanes. C'est frappant dans le Latium où, à la suite d'un cafouillage de ses responsables locaux, le PDL n'avait pu être enregistré dans les délais requis. La tête de liste soutenue par Berlusconi, la syndicaliste de droite Renata Polverini, bien que privée d'une forte visibilité partisane, a battu l'ancien commissaire européen, Emma Bonino, présentée par la gauche. Il est vrai que l'Église n'est pas restée neutre dans cette élection de la région romaine, les positions pro-avortement d'Emma Bonino lui étant insupportables.

Nouveau rapport de force

Si, au lendemain de ces élections, Berlusconi se trouve relancé sur le plan intérieur, et incidemment vis-à-vis de l'étranger, sa satisfaction n'est pas sans mélange. Car la victoire de la droite tient beaucoup à la progression de la Ligue du Nord, un partenaire difficile. Il y a quelques jours, le ministre de la Simplification administrative Roberto Calderoli, tout en protestant de sa loyauté, affirmait que la Lega était « *le vrai sauveur* » du président du Conseil.

La Ligue du Nord, qui contrôle désormais deux régions à fort potentiel économique, le Piémont et la Vénétie, va évidemment chercher à tirer profit du nouveau rapport de force qui s'est établi au sein de la coalition - et parfois au détriment de la solidarité gouvernementale, comme l'atteste l'élection municipale de Venise, qui s'est déroulée en même temps que les régionales. Le maire sortant, le philosophe Massimo Cacciari, ne se représentant pas, le ministre de la Fonction publique Renato Brunetta (candidat PDL) avait de grandes chances de mettre fin à la longue domination de gauche sur la Sérénissime ; or la Ligue du Nord, refusant de se mobiliser en faveur de Brunetta, a fait le jeu de la gauche, qui du coup a gardé la mairie.

L'unité italienne en berne

Ayant montré sa force dans le Nord industriel (avec, pour la première fois, une percée dans le centre), Umberto Bossi ne perd pas de vue son principal objectif. La Lega, affirme-t-il, « réclame, non des places, mais une accélération des réformes », autrement dit la mise en œuvre d'un fédéralisme fiscal qui, dans les conditions actuelles, ne peut qu'être préjudiciable au Mezzogiorno. C'est pourquoi la fin de la législature risque d'être agitée. Il n'est pas indifférent à cet égard que le Piémont soit tombé sous la coupe de la Ligue du Nord. Le 150° anniversaire de l'unité italienne, qui s'est forgée à Turin, ne sera pas forcément une fête en mars 2011. Au grand dam du président de la Chambre des députés Gianfranco Fini, adversaire idéologique d'Umberto Bossi.

Mais tout ce qui embarrasse l'ambitieux et inconstant Fini - fondateur de l'Alliance nationale qui a fusionné avec le PDL - ravit aujourd'hui le Cavaliere. Silvio Berlusconi concocte d'ailleurs un projet de réforme institutionnelle qui, pense-t-il, pourrait le mener au Quirinal : la présidence de la République comme couronnement de sa carrière ? Difficile, cependant, de l'imaginer en père noble

Guy C. Menusier

» EUROLAND

Les seize pays membres de la zone euro se sont enfin accordés sur les modalités techniques du plan d'aide à la Grèce. Il était temps... Les tergiversations allemandes, conséquences probables d'un scrutin régional imminent, n'avaient pas manqué d'entretenir l'inquiétude des marchés jusqu'à maintenant. Cela suffira-t-il à y injecter un peu de rationalité ?

» RÉVISION

Moins de cinq mois après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, on s'affaire déjà à Bruxelles pour réviser le droit primaire européen. Cela afin d'accroître le nombre de députés sans attendre les prochaines élections européennes, ni léser l'Allemagne qui est la seule à perdre des représentants en application du traité de Lisbonne. La commission des Affaires constitutionnelles du Parlement européen a appuyé la position du Conseil européen (les chefs d'État ou de gouvernement), qui souhaite expédier cette formalité sans passer par la convocation d'une convention intergouvernementale. Vingt-sept ratifications n'en seront pas moins nécessaires.

» DÉMOCRATIE

L'assemblée ACP-UE réunit chaque semestre soixante-dixhuit députés européens et soixante-dix-huit représentants des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP). Lors de sa dernière réunion, les délégués de Madagascar et du Niger ont été relégués au rang d'observateurs en raison de l'instabilité régnant dans leur pays. « Les élections sont devenues une source importante de conflit et de violence politique », a par ailleurs observé le Zambien Charles Milupie. Peut-être faudrait-il en tirer quelques conséquences.

» DISSOLUTION

L'Union de l'Europe occidentale sera dissoute, ses États membres (dont la France) en sont dorénavant convenus. L'organisation avait perdu sa raison d'être au fur et à mesure que l'Union européenne s'était immiscée dans les affaires de sécurité et de défense. Reste à définir moult dispositions pratiques (à commencer par l'avenir du personnel), et, peut-être, à satisfaire les parlementaires nationaux qui rechignent à perdre leur forum de discussion - comme en témoigne la proposition de résolution du sénateur Jean Bizet, enregistrée le 1er avril à la présidence de la chambre haute.

Paris et Rome

Au cours du sommet franco-italien de vendredi dernier, à Paris, Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi ont lancé un programme de coopération nucléaire dans le domaine civil. Une décision qui marque, en principe, le retour de l'Italie à l'énergie nucléaire par le truchement des entreprises Enel et Ansaldo, partenaires transalpines d'EDF.

L'Italie avait renoncé à la production d'énergie nucléaire en 1987, après la catastrophe de Tchernobyl. L'objectif est de satisfaire à terme, d'ici à 2030, 25 % de la demande italienne d'électricité. Car, actuellement, lors des pics de consommation, les Italiens doivent importer de l'électricité ou bien procéder à des délestages. Encore faudra-t-il convaincre les régions et provinces concernées de la nécessité d'accueillir des centrales nucléaires. Ce ne sera pas une mince affaire.

Au cours de la même rencontre, Sarkozy et Berlusconi sont convenus de créer une brigade alpine commune, destinée à des opérations conjointes sur des théâtres extérieurs. Aujourd'hui, l'armée italienne, comme l'armée française, se trouve engagée en Afghanistan. **G.C.M.**

L'UE en Somalie

......

L'Union européenne a lancé officiellement, le 7 avril, la mission qui permettra de former en Ouganda deux mille soldats des forces de sécurité somaliennes. Cela « en étroite coopération » avec les Nations unies, l'AMISOM (Mission de l'Union africaine en Somalie) et les États-Unis. Bien évidemment, « le programme de formation portera aussi sur le droit humanitaire international, les droits de l'homme et le droit des réfugiés ainsi que sur la protection des populations civiles », précise le Conseil de l'UE.

Rappelons que Paris avait déjà pris l'initiative de former cinq cents soldats, à Djibouti, de juillet à novembre dernier. « La France et l'ensemble des États membres entendent ainsi soutenir le gouvernement fédéral de transition (GFT), dans ses efforts contre les milices extrémistes », expliquet-on au Quai d'Orsay. « La mission contribuera considérablement à la stabilité », proclame la présidence espagnole du Conseil de l'UE. Galvanisé par ses responsabilités - un colonel espagnol assurera l'encadrement -, Madrid feint d'ignorer l'ampleur du chaos qui règne en Somalie depuis près de vingt ans... ■

□ BELGIQUE

La Monarchie en question

Selon une enquête de la presse belge, le plat pays demeure monarchiste, mais serait enclin à cantonner le roi à un rôle "protocolaire" – la réflexion est en cours depuis l'opposition royale à la promulgation d'une loi sur l'avortement.

es Belges sont-ils encore monarchistes? La Libre Belgique, un des principaux journaux francophones, s'est associée avec De Standaard, qui fait autorité dans la presse flamande, pour se livrer à une enquête. Durant une semaine entière, des hommes politiques, des analystes, des politologues, ont livré leur sentiment. Avec une grande liberté d'esprit et de propos.

Un prince vivant dans l'Ancien Régime?

Philippe Moureaux, vice-président du PS, s'exprimant à titre personnel, juge que l'héritier du trône, le prince Philippe, « vit dans l'Ancien Régime » comparé à son père le roi Albert II et à son oncle le roi Baudouin qui « ont été très bousculés dans leur vie [...] confrontés à [...] la question royale [...] boxés par le réel ». Le prince Philippe, lui, vit « dans un décor de carton-pâte ». Mais tout en se montrant caustique, acerbe parfois, Philippe Moureaux, sans être, comme il le dit, « intellectuellement un grand monarchiste », reconnaît que « sur le plan pragmatique, en Belgique, cela comporte des avantages ». Il souhaite que le roi conserve un rôle.

Parmi les avis recueillis, il en est un qui a fait sensation, celui du président des Écolos. « Mon ADN », confie-t-il, est « monarchiste ». Ce qui suscite de violentes diatribes parmi certains parlementaires "verts" dont le laïcisme ferait paraître timide l'anticléricalisme de M. Homais... Jean-Claude Javaux, le président d'Écolos, additionne ses "confessions". Il y a peu, il s'était avoué d'intentions de vote.



catholique. Même si son catéchisme est parfois écorné et déchiré, cette "profession de foi" suscite débat.

Majorité au rabais

Il ressort qu'aux yeux de 62 % des Belges, la monarchie doit continuer à exister. Mais ce chiffre doit être nuancé et affiné. Si 73 % des Bruxellois et 74 % des Wallons en jugent ainsi, ils ne sont que 54 % des Flamands pour les suivre. Une majorité certes, mais au rabais. Il faut rapprocher ce chiffre de celui du dernier sondage se rapportant au baromètre politique. Les nationalistes flamands, répartis dans divers partis hostiles à la monarchie, dépassent les 40 % Il est un autre facteur à mettre en exergue. Si une majorité relative existe pour l'heure en faveur de la monarchie, de quelle monarchie s'agit-il? Il semble qu'il se dégage pratiquement - tous les partis politiques confondus un assentiment pour s'acheminer vers une monarchie "protocolaire". En clair, une monarchie dans laquelle le roi ne signerait plus les lois pour qu'elles soient promulguées. La réflexion entreprise à cet égard date du refus du roi Baudoin de signer la loi sur l'avortement.

Baudoin a résisté à toutes les pressions, à tous les conseils. Si l'on en croit le récit de La Libre Belgique, « tous tentent de [le] convaincre de signer la loi. Même son épouse la reine Fabiola le

presse dans cette direction. » Ce serait, en tout cas, la confidence qu'elle aurait faite à un ministre d'État dont le nom n'est pas publié. C'est alors que le gouvernement présidé par le social-chrétien Wilfried Maertens imagine « l'impossibilité de régner », la mise en parenthèse du roi pendant trente-six heures. La crise est dénouée et une nouvelle question royale évitée.

Crise de conscience

Une "crise de conscience" ressurgit lors du vote de la loi sur l'euthanasie en 2002. Albert II souhaite suivre l'exemple de son frère. C'est Verhofstadt qui est Premier ministre, à la tête d'une coalition alliant les libéraux, les socialistes et les écologistes. On fait savoir au roi que la réédition du "stratagème" de "l'impossibilité de régner" est impossible. « Si vous voulez jouer ainsi, Sire, on ne vous suivra pas. » La loi est votée en mai 2002 et Albert II remercie ceux qui l'avaient mis en garde : « Vous avez bien fait de me conseiller d'emprunter cette voie... » La monarchie n'eût pas résisté à une nouvelle question royale. Mais pour éviter au roi des débats de conscience, on songe à se passer de sa signature.

Survient, en outre, le problème de la succession. Le prince Philippe inquiète. Il manque d'aisance, se montre parfois impulsif. À tort ou à raison, à près de cinquante ans, aux yeux de beaucoup, il n'apparaît pas prêt. Estil fait pour la fonction royale? La princesse Astrid ne conviendrait-elle pas mieux ? À quoi on oppose que l'aisance n'est pas la qualité première des Saxe-Cobourg. Le roi Albert Ier, le "roichevalier", était emprunté. Cela ne l'a pas empêché de devenir l'icône de la Belgique et d'être admiré du monde entier. La fonction souvent fait l'homme. C'est à la fois le pari et l'espoir que font et nourrissent ceux qui croient demain, après-demain, à Philippe I^{er}, roi des Belges. ■

Charles-Henri Brignac

» TRIBUNE

Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, et Jean-Pierre de Launoit, président de la fondation Alliance française, ont annoncé la mise en œuvre d'un partenariat consolidé. Dans une tribune publiée par La Croix, ils ont exprimé leur volonté de « répondre ensemble à la compétition culturelle mondiale ». En conséquence, « sur la carte du monde, les Instituts français et les Alliances françaises devront constituer un réseau unique ».

» LYCÉES

Les premières rencontres mondiales de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) étaient organisées à Paris les 9 et 10 avril. La réputation des lycées qui lui sont rattachés n'est plus à faire. Répartis dans plus de cent trente pays, ils sont même victimes de leur succès. D'autant que le président de la République a souhaité les ouvrir gratuitement aux élèves français mesure effective pour les niveaux de seconde, première et terminale. S'ajoutant à l'entretien du patrimoine immobilier, ainsi qu'à la croissance des charges de personnel, ces frais supplémentaires fragilisent encore leur équilibre financier. Prudence!

» BIBLIOTHÈQUE

Alexandrie est en passe d'héberger l'une des plus grandes bibliothèques francophones du monde. 500 000 ouvrages, jusqu'alors conservés en double dans le cadre du dépôt légal, lui ont été offerts par la Bibliothèque nationale de France. Les premiers containers ont été réceptionnés officiellement les 10 et 11 avril.

KIRGHISTAN

Le chaos domine

Le président de la république de Kirghistan, Kourmanbek Bakiev, vient d'être chassé du pouvoir par l'émeute, comme son prédécesseur. Le ministre de l'Intérieur a ete tue. Le Premier ministre a remis sa démission aux « représentants » des révoltés de la rue. Un gouvernement provisoire s'est autoproclamé. Il est présidé par M^{me} Rosa Otougbaïeva. On promet une nouvelle constitution, des élections « vraiment » libres dans six mois et la lutte contre la corruption.

Les cinquante à cent victimes, selon les estimations, de la "révolution" seront vite enterrées. Dans quelques jours la presse oubliera ce "petit" pays d'Asie centrale - un tiers de la superficie de la France! En attendant de nouvelles émeutes. Les problèmes de cette ex-république soviétique



demeurent : le sous-développement, le népotisme, la corruption et la désespérance d'une société civile et d'une jeunesse sans perspectives.

Ajoutons à cela la rivalité Moscou-Washington pour dominer ce territoire important sur le plan géostratégique. Les Américains y ont une base militaire importante. Bakiev, le président en fuite, avait promis de la fermer, moyennant un subside russe de deux milliards de dollars. Il venait de changer d'avis après la promesse américaine de payer un loyer plus élevé. Sommes qui enrichissent surtout les clans au pouvoir. De là à imaginer que la nouvelle révolution kirghize a été télécommandée par Moscou, comme la précédente l'aurait été par Washington, est un pas que certains n'ont pas hésité à franchir.

Possible, voire plausible. Il y a un siècle, dans cette même région, cela s'appelait « le grand jeu ». Au delà de ces hypothèses, le chaos domine le pays et la misère y fait des ravages. ■ P.N.

Erdogan à Paris

Lors de son séjour à Paris, les 6 et 7 avril, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan n'a pas fait dans la dentelle! Devant près de 6 000 Turcs immigrés en France et reunis au Zenith de Paris, il a affirmé être « contre l'assimilation » : « Personne ne peut vous demander d'être assimilés, personne ne peut vous dire "Renonce à tes valeurs"; pour moi, a précisé M. Erdogan, le fait de demander l'assimilation est un crime contre l'humanité. »

S'exprimant en turc le Premier ministre a souhaité « qu'en Europe, les prénoms turcs augmentent » et il a appelé ses auditeurs à rester fidèles à leurs valeurs tout en étant « un pont entre la Turquie et l'Europe » et en apprenant la langue du pays ou ils vivent.

« La France vous a donné le droit à la double nationalité, a pour-

suivi le dirigeant turc. Pourquoi ne la demandez-vous pas? Ne soyez pas réticents, ne soyez pas timides, utilisez le droit que la France vous donne. Prendre un passeport français ne vous fait pas perdre votre identité turque! » M. Erdogan a aussi souhaité la création d'établissements scolaires turcs en France, à l'instar des écoles françaises existant en Turquie... Ce discours, inadmissible de la part d'un dirigeant étranger en visite officielle, n'a eu que peu d'échos dans la presse, à l'exception notable d'Yvan Rioufol qui s'en est indigné dans son bloc-notes du Figaro et en a fait son "coup de gueule" sur la radio RTL. Alors que la question de l'intégration de la Turquie à l'Union européenne redevient d'actualité la diffusion de ce texte aurait sans doute risqué de peser sur l'opinion dans un sens que ne souhaitent pas les régisseurs de la pensée unique! ■

Arnaud Danloux

□ POLOGNE

La nouvelle tragédie de Katyn

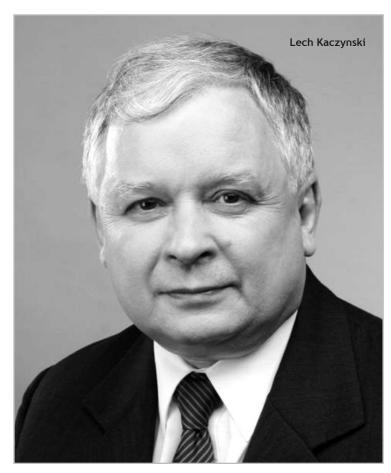
L'élite de la Pologne a péri en avion, au moment même où elle s'apprêtait à commémorer le massacre perpétré par les Soviétiques soixante-dix ans auparavant. La thèse de l'attentat semble exclue.

ech Kaczynski, président de la République polonaise, a ■péri dans un accident d'avion lorsqu'il se rendait à Katyn pour commémorer le massacre, il y a soixante-dix ans, de plus de vingt mille officiers polonais sur ordre de Staline. Son épouse, le chef de l'état-major général des armées polonaises, le commandant des forces spéciales, le gouverneur de la Banque centrale, plusieurs personnalités d'importance ainsi que quelques descendants des martyrs de Katyn l'accompagnaient et ont péri dans l'accident.

Un homme hors normes

Une tragédie parmi bien d'autres dans l'histoire de la Pologne. Beaucoup de Polonais la rapprochent aussi de l'"accident" qui coûta la vie à un autre héros polonais, le général Sikorski, chef de la Pologne libre, en été 1943. On sait aujourd'hui de manière sure, qu'il s'agissait en fait d'un attentat préparé et provoqué par les Soviétiques afin d'éliminer cet homme qui allait apporter à Washington et à Londres les preuves du massacre de Katyn par les communistes et le révéler au monde entier. Étrange coïncidence de l'Histoire.

Lech Kaczynski était, décidément, un homme hors normes. Il était un patriote sourcilleux, attaché à défendre avec acharnement



l'identité nationale polonaise. Il était catholique pratiquant et affichait ses convictions. Il était eurosceptique. Il a combattu le traité de Lisbonne, mais respectueux de la constitution de son pays, l'a signé et validé puisqu'il avait été légalement approuvé et

voté. Il était anti-communiste, sans nuances, et ne souffrait pas que les crimes commis par les communistes - mais aussi par les nazis - fussent oubliés. Il était, donc, peu apprécié, moqué, détesté par le concert des bien-pensants qui dominent nos sociétés occidentales. Mais les Polonais l'aimaient, cela lui suffisait, et ils le pleurent aujourd'hui. Quels qu'aient été ses excès, il rejoint le Panthéon des grands hommes de l'histoire polonaise.

Dans les pas de Gorbatchev

La mort tragique du président polonais et de tous ceux qui l'accompagnaient, a-t-elle été "provoquée" ? Ici ou là on commence à évoquer cette hypothèse. Il est difficile de l'accréditer. Moscou n'avait, n'a aucune raison de provoguer un tel accident au moment où, justement, Vladimir Poutine tente de normaliser les relations russo-polonaises et admet officiellement, après Gorbatchev qui l'avait fait implicitement, la responsabilité de Staline et des communistes soviétiques dans la tragédie de Katyn. Et on voit mal qui, ailleurs, aurait un intérêt à perpétrer ce forfait. Jusqu'à nouvel ordre, il faudra donc, croyonsnous, accepter la thèse de l'accident, même s'il est tragique et s'inscrit dans l'histoire. Les premiers éléments d'enquête suggèrent l'erreur de pilotage.

Pendant les semaines qui suivent, la Pologne aura, selon sa constitution, un chef d'État par interim, le président du Parlement. Il lui incombera d'organiser et de superviser l'élection du successeur du président défunt. Par son histoire, sa culture, sa taille, son dynamisme et son développement économique remarquable, la Pologne est appelée à devenir une des grandes nations européennes. Il faut souhaiter et espérer que son futur président maintienne ce pays dans les lignes tracées par Kaczynski, que la Pologne reste polonaise. ■

Pascal Nari

» RIP

Un légionnaire du 2° régiment étranger de parachutistes de Calvi a été tué en Afghanistan le 8 avril. Robert Hutnik, vingt-trois ans, s'était engagé en mai 2007. Avec son unité, il appuyait des troupes afgnanes afin de construire un poste de combat.

» PROPAGANDE

Alarmée par la chute du gouvernement néerlandais, la CIA s'inquiète sans aucun doute de l'évolution des opinions publiques européennes. Selon le site Internet américain Wikileaks, une note confidentielle envisagerait ouvertement de culpabiliser les Français tentés d'abandonner l'Afghanistan. L'authenticité du document est difficile à vérifier, mais cela nous semble relever plus ou moins du bon sens...

» IMAGES DE GUERRE

Le système Rover de transmission d'images vidéo entre un avion et le sol est opérationnel depuis le 19 mars sur des appareils français engagés en Afghanistan. C'est un « progrès tactique, mais [une] défaite stratégique », commente Jean-Dominique Merchet (Secret Défense, 30/03/2010). S'appuyant sur l'analyse d'Olivier Zajec publiée par DSI, notre confrère y voit l'illustration de la capacité des Américains à imposer leurs propres standards technologiques, fussent-ils définis en marge de l'Otan.

» NUCLÉAIRE

Le Quai d'Orsay a salué « chaleureusement » la signature, le 8 avril, par les présidents Obama et Medvedev, d'un nouvel accord de réduction des armes stratégiques offensives. Arguant d'un biais dans le décompte des charges, Bruno Tertrais, maitre de recherches à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), fustige un désarmement en trompe l'œil. Selon lui, cependant, l'élaboration d'une nouvelle doctrine nucléaire par Washington aurait été marquée par une coopération « excellente » avec Paris. « Les Américains ont écouté leurs alliés comme ils ne l'avaient jamais fait auparavant », a-t-il confié à Jean-Dominique Merchet (Secret Défense, 07/04/2010).

PAKISTAN Politique d'abord



On ne fait plus le compte des attentats au Pakistan, grand pays s'il en est, et pièce maîtresse sur l'échiquier régional. On les attribue à el-Qaïda. Cette nébuleuse terroriste islamiste, de plus en plus difficile à cerner. On a probablement raison. Au Pakistan, il y a un problème d'ordre à

rétablir, de terrorisme islamiste à éradiquer. Mais il y a un problème politique, qui reste fondamental. Après avoir favorisé l'élimination du général président Perviz-Musharraf, qu'ils avaient pourtant aidé à prendre le pouvoir, les Américains ont pratiquement imposé M. Asseft Ali Zardari, l'époux de M^{me} Benazir Bhutto, assassinée par des islamistes, à la tête de l'État.

Désillusion...

Nos lecteurs qui veulent bien se souvenir de quelques articles consacrés au Pakistan, conviendront que le portrait dressé du président Zardari, et l'analyse proposée de sa propulsion au sommet de l'État pakistanais, étaient peu amènes et rarement partagés par la presse. Il se trouve que, par des hasards de l'histoire, nous connaissons bien le Pakistan, la famille Bhutto, le père, la fille, le gendre Zardari et quelques autres. Détesté, le mot est faible, par les Pakistanais, avec une réputation exécrable et un casier judiciaire peu flatteur, le président Zardari, bien qu'ayant changé sa coiffure, la forme de ses moustaches et même son discours, n'a guère réussi à acquérir la crédibilité nécessaire. Et il semble avoir totalement perdu le soutien américain. À lire la presse américaine de ces dernières semaines, nous avons l'impression de relire certains articles d'AF!

Zardari est actuellement "bunkerisé" dans son palais d'Islamabad. Il n'ose même pas en sortir. Une révision constitutionnelle est en cours. Elle va priver le président de tous ses pouvoirs. C'est le général Kyani, chef des armées, homme respecté et intègre, qui négocie directement avec Washington pour réorganiser le sommet du pouvoir pakistanais! Après la révision, la destitution de Zardari ne sera pas exclue.

Les attentats vont probablement continuer et seront combattus plus ou moins sérieusement selon la volonté du pouvoir. Tant que le processus politique en cours, la réorganisation du sommet de l'État, ne sera pas abouti, que le Pakistan ne retrouvera pas son équilibre institutionnel et un pouvoir respecté par la société civile, les difficultés perdureront. Heureusement, les choses semblent devoir bouger dans un sens positif et... l'armée veille. **P.N.**

La Thaïlande en appelle au roi

La crise politique s'aggrave en Thaïlande. Samedi 10 mars à Bangkok, les forces de sécurité ont affronté les "chemises rouges", fidèles à l'ancien Premier ministre Thaksin Shinawatra en exil depuis sa condamnation pour corruption. Les violences et les tirs à balles réelles ont fait, selon le dernier bilan, 21 morts et 863 blessés. Alors que l'actuel Premier ministre Abhisit Vejajjiva tente d'éviter le pire, cette crise pourrait selon certains déboucher sur un changement profond au sein de la société thaïlandaise, voire sur un affrontement violent

entre classes sociales, d'autant que des éléments révolutionnaires se sont immiscés dans les "chemises rouges".

Comble de malchance

Comble de malchance, le roi Bhumibol Adulyadej (Rama IX), le plus ancien monarque en exercice au monde, est gravement malade depuis plusieurs mois et est apparu terriblement affaibli sur les photographies prises lors de ses rares sorties de l'hôpital. Et pourtant, lui qui possède une autorité morale indiscutable et qui est révéré immensément par ses sujets, lesquels prient pour sa guérison, est le seul à pouvoir dénouer la situation, comme il l'a déjà montré en 1992. Il n'en est

hélas pas de même du prince héritier qui semble peu estimé de la population. Beaucoup souhaitent que le plus tôt possible le roi puisse s'adresser au peuple. L'un des chefs politiques a déclaré: « Quelqu'un va-t-il informer le roi que ses enfants ont été tués au milieu de la route sans justice? » L'attente est angoissante.

☐ ÉTATS-UNIS

Le nouveau populisme américain

Face à Barack Obama, marionnette agitée par les gaucho-libéraux, et face à l'etablishment, une vague de fond se manifeste, derrière Sarah Palin, véritable Reagan en jupons et surtout véritable Américaine. La colère passera bientôt dans les urnes.

a crise économique et la fragilisation des structures sociales qu'elle entraîne, l'étatisme gouvernemental et les retombées liberticides qu'il disperse, le cynisme capitaliste et les aigreurs offensives qu'il provoque alimentent depuis plus d'un an une vague de fond déchaînée contre la Maison Blanche. Barack Obama a déçu. Ou plutôt, il a fini par arracher les lambeaux de ses promesses et se montrer sous son véritable jour : une marionnette agitée par les gaucho-libéraux et le globalisme bancaire. Et les Américains ? Tout juste bons à entretenir le système électoral, servir de chair à canon et plier sous les impôts.

Le pays réel se réveille

Du coup, l'esprit de révolte s'est réveillé. Un esprit jailli des temps coloniaux où il fermenta d'abord pour une histoire de taxe exorbitante sur le thé venu d'Angleterre. Sacrés British: pas leur semblable pour faire entrer l'argent dans les caisses. Des siècles plus tard, la bile étouffe toujours les descendants des insurgents : Obama est assimilé à George III. Même tour de vis sur le dos du peuple. Et donc, même coup de gueule contre le pouvoir. Le thé subversif du XVIIIe siècle ressort pour la sédition du XXI^e : il sert d'emblème à cette vague qui monte, inexorable, à l'assaut de l'Executive Mansion. Ce sont les Tea Parties, qui inondent le pays, brouillent le jeu, alarment l'establishment, et ressuscitent surtout une vieille idéologie qui revient périodiquement dans le paysage politique américain : le populisme.

Encore un mot en "isme" dont se méfiait en général Maurras, mais celui-là ne lui aurait pas déplu. C'est qu'il émane de l'idée de populisme un concept qui était cher au maître de l'Action française: la réaction. Le populisme est d'abord une réaction des citoyens contre les errements démagogiques et les calculs politiciens des élites représentatives et dirigeantes. En d'autres termes, le pays réel s'insurge contre le pays



légal - autre fracture que Maurras soulignait - auguel il reproche de s'enfermer dans une immense bulle artificielle pérennisant égoïsme et profits. Le populisme est ensuite le reflet de ses propres racines. Il sort de la base, du socle - du peuple. C'est l'authentique voix de la nation qui exprime ses frustrations, hurle sa colère et affiche ses droits. C'est l'appel douloureux d'une communauté qui a perdu ses repères et oublié les usages. Le peuple se délite, sort du cadre institutionnel, devient marée humaine, menace le pouvoir sous ses fenêtres. C'est le côté purulent, mais non sanguinaire, d'une révolution. On ne casse rien : on s'indigne. On vide un abcès. Et on se répand dans les rues.

Depuis plus d'un an, combien les *Tea Parties* ont-elles drainé d'Américains ? Des millions. Désormais,

le populisme a son armée. Une armée sans chefs, sans cadres, sans discipline, mais non sans objectif: en découdre avec l'establishment. L'esprit corsaire s'affirme. À la place d'un général, une "pétroleuse" allume des brûlots.

Un pitbull en rouge à lèvres

Cette pétroleuse, c'est l'incontournable Sarah Palin. Ancienne finaliste de concours de beauté, ex-gouverneur de l'Alaska et co-adversaire de Barack Obama en 2008 (le véritable perdant fut John McCain, pas elle), Palin est l'auteur d'un livre vendu à trois millions d'exemplaires, la locomotive de tous les candidats républicains à la Maison Blanche, et maintenant la vedette de la chaîne neo-conservatrice Fox News. Parcours sans faute mais

non sans combats. Cette quadragénaire, mère de cinq enfants dont un trisomique, s'impose désormais comme figure de proue de la nouvelle croisade populiste. La reine des Tea Parties, c'est elle. Le trublion du cloaque politique, c'est encore elle. La pourfendeuse d'un gaucho-libéralisme à la dérive, c'est toujours elle. "Pitbull en rouge à lèvres", elle semble omniprésente, saute d'une manif à un défilé et d'une convention à un forum. Ce populisme plein de fureur et de fracas lui va comme un gant : spontanéité, exaspération, autonomie.

Reagan en jupons, Palin maintient sa ligne: hostilité à l'avortement, au mariage gay et à l'euthanasie. Trois cibles que ses auditoires pulvérisent à l'applaudimètre. Mais sa panoplie de droitiste ne s'arrête pas là. Elle y ajoute une plaidoirie sortie du cœur pour les

armes à feu, l'initiative individuelle et le droit des États. Une véritable Américaine! Une Américaine, et non une marionnette médiatique comme toutes celles qui encombrent les institutions. Palin qui égratigne et vitriole. Palin qui claironne le programme de la rue: défendre la Constitution, corseter le gouvernement, freiner les impôts et restaurer les libertés. Avec au passage des coups de griffe à Obama, « fossoyeur de l'Amérique que nous aimons ». Obama qui a sauvé les banques avec l'argent des familles. Obama qui continue à creuser le gouffre budgétaire en trahissant toutes ses promesses. Déjà, ce populisme inattendu irrite, impressionne, inquiète ou enthousiasme. Dans les sondages, il caracole en tête. Devant le Parti démocrate. Et même devant le Parti républicain.

L'heure des marginaux du système

L'exploit débouche sur deux constats : la sclérose de l'establishment l'empêche de se renouveler ; et la colère doit maintenant passer dans les urnes. On verra en novembre prochain aux élections législatives. Pour l'instant, près du tiers du pays surfe sur cette vague classée à droite. Car il existe deux sortes de populisme : le "national", celui qui pense aux valeurs tout en s'attaquant, comme en ce moment, à l'étatisation obamanesque, et le "social", celui qui, au contraire, souhaiterait un assainissement des structures de l'État afin d'assurer son engagement total dans les grands problèmes du moment comme la santé, les retraites, l'éducation - bref, un populisme de gauche.

Mais le régime actuel n'en est-il pas un ? Non : trop près des banquiers, de Wall Street, du capital vagabond. Sa complicité avec "l'Amérique d'en haut" l'a coupé de "l'Amérique d'en bas", celle des chômeurs chroniques, des contribuables pressurés, des électeurs trompés - en un mot, celle des marginaux du système.

La marge a désormais droit de cité. Ce populisme comptera. Comme celui de Huey Long, gouverneur de la Louisiane pendant la Grande Dépression, et celui de Ross Perot, candidat à la Maison Blanche en 1992 et 1996. Sarah Palin ne fait que féminiser le phénomène. Signe des temps.

De notre correspondant aux États-Unis Philippe Maine

AFRIQUE DU SUD

Un crime réveille l'inquiétude

À deux mois de la Coupe du monde de football, l'assassinat d'Eugène Terre'Blanche en Afrique du Sud met en évidence l'insécurité chronique qui règne dans ce pays depuis l'abolition de l'apartheid en 1994. La plupart des médias ont mis l'accent sur l'action politique de ce fermier boer, âgé de soixante-neuf ans, en le qualifiant de « néo-nazi » et de « raciste » dirigeant un « groupuscule d'extrême

droite ». Eugène Terre'Blanche, qui descendait d'une famille de protestants huguenots émigrée de France en 1704, menait depuis la fin de l'apartheid un parti d'opposition revendiquant la création d'un "État boer" et dénonçant le racisme antiblancs qui sévit en Afrique du Sud ainsi que la multiplication des crimes de sang.

Le nombre des meurtres recensés annuellement en Afrique du Sud est proche de 30 000, ce qui correspond à un taux de criminalité quarante fois supérieur à celui de la France. En seize ans, depuis la fin de l'apartheid, 1 148 fermiers blancs ont été assassinés alors que dans les vingt-quatre années précédentes, époque de la lutte historique de l'ANC contre le régime blanc, on avait seulement recensé une soixantaine de meurtres comparables.

La crainte d'un véritable génocide

Si les obsèques du chef de l'AWB (Afrikaner Weerstandsbeweging) se sont déroulées sans incidents, le vendredi 9 avril, elles ont cependant attiré près de 20 000 sympathisants de la cause défendue par Terre'Blanche, des fermiers mais aussi des citadins inquiets des remontées de haine exprimées par le meneur du mouvement de jeunesse du parti au pouvoir, l'ANC, qui remet à l'honneur la chanson anti-apartheid *Kill the boers* ("Tuons les boers") et qui, au moment même où Terre'Blanche était assassiné, se trouvait au Zimbabwe : il souhaite en effet que l'Afrique du Sud prenne exemple sur la réforme agraire qu'a imposée Mugabé dans l'ancienne Rhodésie, expropriant tous les fermiers blancs et assassinant les récalcitrants.

Quand on sait que cette réforme a, en moins de dix ans, totalement détruit l'agriculture du Zimbabwe, on comprend l'inquiétude des boers qui craignent un véritable génocide.

Arnaud Danloux-Dumesnils

□ CETTE ANNÉE-LÀ

1536 : L'alliance ottomane

François 1er s'allie à Soliman le Magnifique face à Charles Quint. Il obtient un quasi-monopole sur le commerce en Orient, les vaisseaux étrangers ne pouvant commercer avec la Turquie que sous bannière française.

ette année-là, la vingt et unième de son règne, Fran-¢çois 1er, quarante-deux ans, se trouva acculé, face aux menaces que l'empereur Charles Quint faisait peser sur l'équilibre et la paix en l'Europe, à négocier une alliance avec... l'empire ottoman! Cet acte que l'on dirait aujourd'hui de "realpolitique" et qui fit scandale au sein de ce qui n'était déjà plus guère la Chrétienté déchaîne parfois encore des passions près de cinq siècles après.

Impérialisme

Nous l'avons dit dans L'AF 2000 du 1er avril, le sultan turc Mehmed II s'était emparé de Constantinople en 1453, l'année même où chez nous Charles VII mettait fin à la guerre de Cent ans avec l'Angleterre. Les Turcs n'avaient bien sûr pas tardé à étendre leur emprise et à se trouver en conflit direct avec l'empire romain germanique des Habsbourg. Or, celui-ci, on le sait, tendait à dominer l'Europe sans souci de l'indépendance et de la souveraineté des autres pays, notamment de la France capétienne. Devinant cet enchaînement infernal, Louis XII avait déjà vers 1500 pensé à contourner les Habsbourg en prenant des contacts avec le sultan d'Égypte Bajazet II. François 1er, valeureux vainqueur de Marignan et successeur en 1515 de Louis XII, s'était trouvé bien vite aux prises avec Charles Quint qui tenait pratiquement la France en tenailles, étant devenu à la fois roi d'Espagne et empereur germanique. Nous avons vu dans L'AF 2000 du 7 février 2008 comment le jeune et courageux roi de France s'était retrouvé, après la défaite de Pavie (1526), humilié par l'empereur qui l'avait retenu prisonnier à Madrid. Devant la gra-



Miniature ottomane du XVIe siècle

vité de la situation, François, juste avant sa captivité, préparant ainsi sa revanche, avait envoyé dans le plus grand secret sa bague au sultan Soliman le Magnifique, auprès duquel déjà la mère du roi, Louise de Savoie, avait fait partir une mission.

Une lettre très orientale

Soliman avait répondu dans une lettre très orientale...: « Moi qui suis, par la grâce de Celui dont la puissance est glorifiée et dont la parole est exaltée, par les miracles sacrés de Mohammed, soleil du ciel de la prophétie, étoile de la constellation de l'apostolat, chef de la troupe des prophètes. [...] Toi qui es François, roy du pays de France, vous avez envoyé une lettre à ma Porte, asile des souverains. [...] Tout ce que vous avez dit ayant été exposé au pied de mon trône, refuge du monde, ma science impériale l'a embrassé en détail, et j'en ai pris une connaissance complète. Prenez alors courage, et ne soyez pas consterné. [...] Nuit et jour, notre cheval est sellé et notre sabre est ceint. Puisse Dieu aux Cieux promouvoir la vertu! Que sa volonté soit faite! Pour le reste, interrogez votre ambassadeur, et soyez informé. » 1

François 1er, qui n'avait point l'intention de respecter les conditions imposées par la force pour sa libération, avait alors pu compter sur les Ottomans pour harceler Charles Quint par la Hongrie - ce qui avait poussé l'empereur à chercher une alliance avec la Perse pour encercler les Turcs! Puis les rapports franco-ottomans avaient repris en 1528 où Soliman avait confirmé les privilèges des marchands français en Orient. Pendant que plusieurs fois les Turcs avaient assiégé Vienne, des échanges d'ambassades avaient continué entre Français et Turcs, jusqu'en cette année 1536 où fut conclue la véritable alliance, confirmant les fameuses Capitulations signées un an avant et qui allaient rester en vigueur jusqu'en 1923 !

La France et les Lieux saints

S'allier avec l'Infidèle, le roi de France, fils de saint Louis, y était poussé par la nécessité. Charles Quint n'avait pas de leçon à lui donner, lui qui en 1527 avait commandé de saccager Rome à ses troupes que commandait le minable connétable de Bourbon, traitre à son roi et qui y trouva la mort. Si la Chrétienté était dés lors abolie, la faute en revenait, dit Bainville « au germanisme luimême qui posait à la France une question de vie ou de mort ». Nul ne peut nier que cette alliance fut profitable à la France et à la religion catholique ellemême. Les Capitulations donnaient aux Français un quasi-monopole sur le commerce en Orient. Les vaisseaux étrangers ne pouvaient commercer avec la Turquie que sous bannière française. Des privilèges étaient également consentis aux marchands français au sein de l'empire turc, avec le droit de commercer dans tous les ports ottomans. Une ambassade française et une chapelle chrétienne étaient établies à Constantinople. Les Français pouvaient pratiquer leur religion dans l'empire ottoman, et - chose essentielle - se voyaient confier la garde des Lieux saints.

Voilà comment la France royale savait discuter d'État à État avec ce grand pays qu'est la Turquie. L'inviter aujourd'hui à entrer dans le fourre-tout européen et à venir y faire progresser l'islam, est une politique de toute autre espèce... ■

Michel Fromentoux

http://www.bleublancturc.com/ Turqueries/Soliman.htm

IL Y A 200 ANS J'épouse un ventre...

Ce n'est certes pas pour nous un anniversaire à fêter, mais on ne peut passer sous silence qu'il y a eu exactement deux cents ans le 2 avril, Napoléon 1er, quarante ans, épousait en grandes pompes au Louvre l'archiduchesse Marie-Louise de Habsbourg, dixhuit ans. Il fallait une certaine dose d'effronterie à l'empereur révolutionnaire pour fondre son destin avec celui de la fille de son ennemi l'empereur d'Autriche qui était aussi la petite-nièce de la reine Marie-Antoinette! Mais ayant divorcé d'avec Joséphine de Beauharnais qui ne lui donnait pas d'enfant, il lui fallait à tout prix un héritier. « J'épouse un ventre », disaitil avec sa délicatesse coutumière. Il aima Marie-Louise avec beaucoup d'affection et fut tout à la joie quand un an plus tard le 20 mars 1811, naquit le petit héritier, dont il fit, sans se soucier de ménager le pape, un "Roi de Rome". Dès 1812, l'avenir de l'empire commença quand même à s'assombrir... On sait la suite : Napoléon à l'île d'Elbe, puis les Cent Jours, puis l'exil à Sainte-Hélène. Pendant ce temps, Marie-Louise devenait grandeduchesse de Parme et prenait pour amant puis pour mari le général-diplomate Neipperg. Le "Roi de Rome", quant à lui, allait connaître à Vienne sous le nom de duc de Reichstag une vie courte et tragique. Alexandre Dumas allait en faire L'Aiglon. Ce mariage quelque peu bouffon n'allait donc pas être à l'origine de la "quatrième dynastie". C'est par les frères de l'empereur que devaient se

prolonger les Bonaparte. M.F.

Un mystère d'État

trafic immobilier » dans lequel aurait trempe le ministre du Travail, l'intègre Robert Boulin, probable successeur de Barre à Matignon et seul capable d'assurer la réélection de Giscard. À ce titre, il est devenu, pour Chirac, l'homme à abattre. Mais Boulin a l'intention de se défendre, et des arguments pour cela.

Aussi la stupeur est-elle générale lorsque, le 30 octobre, le ministre est retrouvé noyé dans quelques centimètres d'eau au bord d'un étang de Rambouillet. Au terme d'une autopsie bâclée, négligeant traces de coups et de liens évocatrices d'un tabassage mortel, les enquêteurs concluent au suicide. On fait comprendre à la fa-

mille la dangereuse inutilité d'une contestation. Après les décès tragiques du prince de Broglie et de Joseph Fontanet, l'étrange suicide de Robert Boulin pèsera lourd Été 1979 : la presse révèle « un lors de l'élection présidentielle de 1981.

> Trente ans apres, alors que la fille du ministre réclame la réouverture du dossier, les ombres entourant l'affaire sont toujours aussi épaisses; failles, erreurs, lacunes de l'enquête laissent un sentiment de profond malaise. Que savait Boulin ? À qui faisaitil peur ? L'a-t-on assassiné ?

> Depuis Syveton, Philippe Daudet et le conseiller Prince, on sait qu'un suicide peut cacher une affaire d'État et que les républiques savent interdire aux vérités gênantes de se faire jour, accusant de paranoïa ceux qui s'acharnent à remettre en cause les versions officielles. Benoît Collombat rassemble des faits, pointe des in

cohérences, désigne un coupable, fournit un mobile. Convaincant même faute de preuves.

L'on émerge de son livre un peu plus écœuré qu'on ne l'était avant de le lire, et plus dégoûté encore, si possible, de la Gueuse et de son personnel. **A.B**.



✓ Benoît Collombat : Un homme à abattre - Contre-enquête sur la mort de Robert Boulin ; Fayard, 505 p., 23 euros.

À lire et à offrir

Livres reliés de Charles Maurras, Léon Daudet, Jacques Bainville

Éditions originales brochées



Demandez la liste à nos bureaux, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er Tél.: 01 40 39 92 06

□ PHILIPPE DAUDET

Essai de mise au point (II)

Le professeur René Pillorget poursuit ici sa passionnante et bouleversante enquête sur la disparition de Philippe Daudet, trouvé mort en taxi en novembre 1923. Après l'exposé des faits, voici les suites rocambolesques d'une affaire ignoble qui couvre la République de honte.

annes, contrôleur général de la Sûreté, confère avec Delange, contrôleur général du service des recherches, et avec Marlier, directeur de la Sûreté. Marlier téléphone à ses subordonnés : « Le 24 novembre 1923. Personnalité prévenue qu'un anarchiste doit faire aujourd'hui un coup à Paris. Passera entre 3 et 4 à la librairie, 2° maison de la rue du Chemin vert, boulevard Beaumarchais. Sûreté a envoyé provisoirement inspecteurs. Corpulence moyenne, 18 à 20 ans, ayant pardessus beige, grands pieds : est armé. » Le déploiement de policiers qui s'ensuit est imposant : le contrôleur général Delange, les commissaires Blondel, Granger, Peudepièce, les inspecteurs Braise, Fournon, Gagneux, Mansuy et Roch.

Les lacunes de l'enquête

Philippe, arrivé à la librairie entre 15 h 30 et 16 heures, serait reparti presque aussitôt. Alors que ces policiers ont procédé à la vérification des papiers de nombreux passants, ils l'auraient laissé circuler sans rien lui demander. Il aurait pu ainsi se rendre à la place de la Bastille sans être inquiété. Ce que d'aucuns trouvent étonnant, sinon parfaitement invraisemblable.

En tout cas, les anarchistes, obligés de reconnaître que l'un d'eux et non des moindres - le secrétaire général de l'un de leurs comités - est un indicateur de police, se montrent « honteux et confus ». Les communistes, qui les détestent, leur prodiguent des sarcasmes dans L'Humanité.

D'autres journaux soulignent les extraordinaires lacunes de l'enquête. La voiture 7657 E n'a pas été saisie et mise sous scellés, ainsi qu'il est obligatoire en pareil cas. Le chauffeur Bajot a pu regagner son garage, la nettoyer à grande eau. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours que les policiers y ont ramassé une douille de cartouche. Le revolver aurait dû porter les empreintes de Philippe. Or, il n'y en a aucune. Tout cela est, pour le moins, étrange.

Dans les colonnes de L'Action Française, Léon Daudet affirme que son fils a été victime de « la racaille policière et indicatrice de la rue Louis Blanc ». Il insiste sur la collusion anarcho-policière déjà dénoncée à propos du crime de Germaine Berton. Pour lui, la Sûreté générale a interpellé Philippe à son retour du Havre, l'a séquestré jusqu'au samedi, et l'a assassiné après lui avoir fait écrire, sous la menace, la profession de foi anarchiste publiée dans le Libertaire. Le crime, dit-il, a eu lieu dans le sous-sol de la librairie, là où Le Flaouter entrepose les plus rares de ses livres érotiques. Puis, toujours selon son père, Philippe,



moribond, aurait été dépouillé de ses papiers, comme de tout indice susceptible de le faire identifier, transporté jusqu'au taxi de « l'indicateur de police Bajot », à charge pour celui-ci d'affirmer avoir entendu un coup de feu lorsqu'il roulait sur le boulevard Magenta. D'ailleurs Bajot se trouve à la discrétion de la police, à cause de délits commis par son fils, qui a récemment fait un séjour en prison, et à qui l'on a suspendu sa licence de chauffeur de taxi... Il s'agit d'un crime avec préméditation, proclame Léon Daudet, ayant pour mobile la volonté de la police politique, souvent attaquée par lui, de le compromettre dans un scandale.

Bajot fait condamner Léon Daudet

Après treize mois d'instruction, le juge Barnaud laisse entendre qu'il va rendre une ordonnance de nonlieu. Alors, le 26 janvier 1926, Léon Daudet porte plainte, nommément, contre les policiers qui ont « surveillé » la librairie Le Flaouter le 24 novembre 1923, contre Lannes, Delange et Marlier devenu depuis peu préfet de la Corse. Le conseiller Laugier, charge d'instruire cette nouvelle plainte, rend le 31 juillet une ordonnance de non-lieu. Entre temps, le chauffeur Bajot, qualifié par L'AF d'« indic » et de faux témoin, a porté plainte pour diffamation contre le directeur du journal, Léon Daudet.

Le 16 octobre, le procès s'ouvre devant la cour d'assises de la Seine. Il donne lieu à dix-neuf audiences, dont deux nocturnes, fertiles en incidents. Bajot est assisté par M° Louis Noguères, député socialiste des Pyrénées orientales, et Daudet par le bâtonnier de Roux et par Xavier Vallat, ancien député de l'Ardèche. Il n'en est pas moins condamné à

cinq mois de prison ferme, à 1 500 francs d'amende, et à 25 000 francs de dommages-intérêts en faveur de Bajot. Le gérant de L'AF, Joseph Delest, est condamné à deux mois de prison. Verdict qui soulève une indignation qui s'étend bien au-delà des amis et des sympathisants de L'Action Française.

Prisionnier "libéré"

La cour de Cassation rejette le pourvoi de Daudet en février 1926 et la chambre criminelle refuse sa demande de révision pour faits nouveaux. Le 15 mai 1927, Léon Daudet refuse de se constituer prisonnier, ainsi qu'il le lui a été ordonné, et s'enferme dans la rédaction de L'AF. Un millier de ses partisans se sont assemblés rue de Rome, bien déterminés à le défendre. Le préfet de police Jean Chiappe, agissant avec autant de courtoisie que de diplomatie, réussit à convaincre Daudet qu'il vaut mieux éviter tout incident. Il le conduit lui-même en voiture jusqu'à la prison de la Santé.

Douze jours plus tard, le 25 juin 1927, le directeur de cet établissement est appelé au téléphone. « Ici M. Sarraut, ministre de l'Intérieur ; le gouvernement a décidé de libérer immédiatement MM. Daudet, Delest et Sémart (un militant communiste). Pour que ces mesures de grâce ne servent pas de prétexte à des manifestations, veuillez agir sans délai. Libérez d'abord MM. Daudet et Delest, et, quelques instants plus tard, M. Sémard. »

Le directeur rappelle le cabinet du ministre pour vérification. Puis, il libère ses prisonniers. En fait, il a été victime d'une mystification - alors possible, car le téléphone n'est pas encore automatique. Daudet et Delest montent en voiture, échappent aux poursuites et passent la frontière la plus proche. Cette évasion fait, dans la France entière, la joie des journalistes et des chansonniers. De Belgique, Léon Daudet envoie ses articles à *L'AF*. Son exil durera trente mois : jusqu'au 2 janvier 1930.

Une mort qui reste mystérieuse

La mort de Philippe Daudet demeure mystérieuse. Plusieurs tentatives d'explication ont été formulées et discutées. Aucune n'apparaît pleinement satisfaisante. Thèse officielle : le suicide. Les anarchistes se seraient servis de Philippe, de sa naïveté d'adolescent, pour provoquer un scandale retentissant, susceptible d'atteindre son père - scandale politique ou affaire de mœurs. Le garçon, profondément sincère, aurait découvert la manœuvre, et, de désespoir, se serait suicidé. À l'appui de cette thèse, on avance l'existence, chez Philippe, de tendances suicidaires antérieures. On a découvert, dans sa chambre de l'hôtel Bellevue, au Havre, une lettre dans laquelle, exprimant sa honte d'avoir dérobé de l'argent à ses parents, il affirme son intention de mettre fin a ses jours. Mais il a déchiré cette lettre, dont les morceaux n'ont été retrouvés que tardivement, et recollés.

RÉFÉRENCES :

✓ Pierre-Marie Le Flaouter : Comment j'ai tué Philippe Daudet ; 1925, 336 p. Un titre percutant, mais un livre qui n'apporte rien. ✓ Léon Daudet : La vie et la mort de Philippe ; Fayard, 1926, 280 p. ✓ Robert Havard de la Montagne : Histoire de l'Action française ; Amiot-Dumont, 1952, 253 p.

✓ Eugen Weber : L'Action française ; Stock, 1964, 649 p.

✓ René Bréval : Philippe Daudet a

Thèse de certains membres de l'Action française : Philippe aurait entendu parler d'un projet d'attentat contre son père, conçu par les anarchistes. Ce qui n'était pas invraisemblable: n'oublions pas que celui de Germaine Berton est du 22 janvier précédent, que c'était Léon Daudet qu'elle voulait tuer à l'origine, et non Marius Plateau. Emporté par ses quinze ans, par sa nature généreuse, romanesque, Philippe aurait voulu, incognito, "infiltrer" le milieu anarchiste, en se faisant passer pour acquis à ses idées et faire, en quelque sorte, "le petit détective". Les "anars", ou leurs amis de la police, auraient discerné cette tentative enfantine, et se seraient débarrassés de lui, sans connaître sa véritable identité.

Bavure policière

Thèse de certains anarchistes et aussi de certains amis et conseillers de Léon Daudet : Philippe se rend chez Le Flaouter à l'heure convenue. Les policiers croient avoir affaire à un dangereux anarchiste individualiste, style Germaine Berton, « armé » - Le Flaouter ne l'a-t-il pas dit ? - et déterminé à commettre un attentat contre une personnalité. La mention « armé », alors que Philippe ne l'est pas, contient implicitement l'autorisation de tirer. Les policiers veulent arrêter le ieune homme. Un affrontement se produit, au cours duquel un coup de feu part, et Philippe, accidentellement, se trouve mortellement blessé. S'étant aperçu, après l'avoir fouillé, qu'ils ont tué le fils d'un député de Paris, directeur d'un quotidien et de surcroît polémiste redoutable, affolés à l'idée du scandale et des possibles sanctions, les policiers essaient de camoufler la mort accidentelle en suicide. Ils s'emparent des papiers d'identité du jeune homme, découpent les marques de ses vêtements, et utilisent les services de Bajot, qu'ils tiennent à leur merci.

Thèse de René Bréval : les policiers tendent un piège à Philippe chez Le Flaouter. Il y est arrêté, porteur d'une arme (qui la lui a fournie?). Ils lui demandent son nom. Tenant entre leurs mains le fils d'un ennemi acharné de la police politique, ils ont l'idée de l'accuser de vouloir assassiner le président de la République. Ils le menacent de l'échafaud, se livrent à un chantage sentimental, lui suggèrent ou lui ordonnent de se suicider, et il obtempère. Théorie qui n'est guère convaincante. Philippe souffrait d'une maladie nerveuse, mais n'était pas un sot. ■

René Pillorget

bel et bien été assassiné ; éd. du Scorpion, 1959, 189 p.

✓ Léo Malet : Boulevard Magenta ; in Guide du Paris mystérieux ; éd. Tchou, 1966, 765 p.

✓ Albert Marty: *L'Action française* racontée par elle-même; Nouvelles Éditions latines, 1986, 491 p.

✓ Gilbert Legros : *Le Mystère Philippe Daudet* ; *in* Gilbert Guilleminault : *Le Roman vrai de la III^e et de la IV^e République*, deuxième partie, 1919-1958 ; Robert Laffont, collection Bouquins.

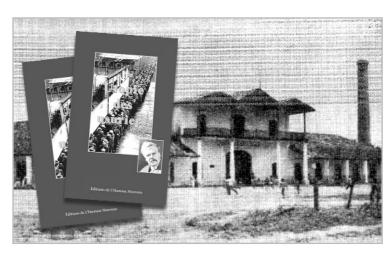
□ CHESTERTON

L'enfer capitaliste

Gilbert Keith Chesterton signe une série de petits essais empreints d'une grande colère. Anti-capitaliste sans être pour autant socialiste, il stigmatise le pouvoir de l'argent. Une dénonciation toujours d'actualité.

ien que datant de presque un siècle et écrits par un Anglais, les petits essais rassemblées par les Éditions de l'Homme nouveau sous le titre l'Utopie des usuriers n'ont pas pris une ride et ont même atteint à l'universel. Gilbert Keith Chesterton (1874-1936), tonitruant journaliste et écrivain, est ici en proie à une grande colère, certes tempérée par beaucoup d'humour, mais que nous avons mille occasions de partager dans la société actuelle, si soumise au pouvoir de l'argent! Dans sa vigoureuse introduction, Philippe Maxence nous avertit : « La lecture de ce petit livre doit nous offrir l'occasion d'ouvrir les yeux sur notre propre monde et de trouver les ressources nécessaires pour ne pas nous endormir. »

Les capitalistes, nouveaux maîtres du monde, ont déclenché récemment la Crise que l'on sait... Dès 1917, Chesterton appelait déjà à les frapper fort, car ils pervertissent tout ce qu'ils touchent, à commencer par l'art : « Il est clair que l'artiste publicitaire apportera le plus souvent son concours et son talent à des entreprises sur lesquelles il n'aura aucun contrôle et auxquelles il sera bien en peine d'apporter son soutien moral. »



De l'art mis au service des savonnettes, on passe à la dégradation des lettres et du mécénat, au point de voir des poètes s'enrôler « volontairement sous la bannière de rois qui n'ont pas prêté serment et qui n'ont pas conduit leurs troupes à la bataille ».

Rien de nouveau dans l'enfer du fric. Les capitalistes de Chesterton redoutant les vacances, cela préfigure l'actuel travail du dimanche : « Un homme qui n'est qu'utile est nécessairement incomplet, surtout si c'est un homme moderne qui par "utile" entend "utilitaire". » Or, les vacances, « c'est le processus de restauration qui, par un tour de ma-

gie, rend un homme à lui-même ou qui, comme dit le poète, en lui-même le change. Cet homme reconstruit et complet est le cauchemar du capitalisme moderne. » Ainsi l'État est-il devenu servile en s'érigeant en religion, laquelle ne reconnaît plus que la "vertu" de tolérance ou « largeur d'esprit » qui ne profite qu'aux riches. Remarquons cette question si actuelle à l'heure où les médias cultivent tant le goût du jeu : « Quels sont les plaisirs des riches qui profitent aux pauvres? Et quels sont les plaisirs des pauvres dont les riches ne peuvent tirer profit »? Cette société ne tarde pas à devenir eugéniste, car elle entend pallier son incurie par de nouveaux crimes. Le capitaliste est toujours déchiré par ce dilemme : « Permettre au pauvre de disposer d'assez de force pour faire correctement son travail et tout en étant assez malingre pour être obligé de travailler. » Alors on rêve « d'obtenir certains perfectionnements physiques sans avoir à se préoccuper d'améliorations morales, politiques ou sociales »... en somme de créer une sorte de réserve d'esclaves "parfaits".

Anti-capitaliste, cet homme profondément blessé n'est pas pour autant socialiste, pour la bonne raison qu'entre capitalisme et socialisme la différence n'est qu'apparente. Un État socialiste a lui aussi le culte de l'argent et « des hommes en situation de pouvoir disposent semblablement des commodités qui leur seront offertes même s'ils le font théoriquement à titre de fonctionnaires et non plus de simples particuliers », et là encore, tout, arts, littérature, religion, même la science seront au service des usuriers!

Ces quelques extraits révèlent toute la force « destructive » qu'entendait semer l'auteur à l'époque où il était encore possible d'empêcher l'abomination. Ce livre n'en est pas pour autant nihiliste, car, à quelques années de se convertir au catholicisme, Chesterton travaillait pour libérer les esprits et les ramener aux valeurs essentielles.

Michel Fromentoux

 \checkmark G.K. Chesterton : *Utopie des usuriers* ; traduit par Gérard Joulié ; éd. de l'Homme nouveau, 192 p., 19 €.

» FRANÇOIS SENTEIN

François Sentein s'est éteint le 2 mars dernier. Celui que Georges Laffly tenait pour l'un des plus grands écrivains du XX^e siècle fut victime de sa volonté de s'affirmer comme un "libertin", assoiffé de culture et de libre réflexion. Les médias n'aiment guère les personnalités inclassables... Né le 20 avril 1920 à Montpellier, il vécut sa jeunesse parisienne entouré d'amis d'Action française: Pierre Boutang, Thierry Maulnier, Philippe Ariès, Pierre Monnier... Il collabora sous l'Occupation à L'Écho des Étudiants, tandis qu'il enseignait dans les centres de jeunesse. Puis il fréquenta Roland Laudenbach, Jacques Laurent, Jean Cocteau, Henry de Montherlant et même Jean Genêt quelque temps... Pour un observateur doué d'une prodigieuse mémoire, c'était une mine précieuse de témoignages. Ses notes parues sous le titre de Minutes connurent un grand succès.

Faisant toujours honneur à la langue française, François Sentein écrivit dans Arts puis La Parisienne, Écrits de Paris, Rivarol et Présent. Il collabora aussi à quelques numéros de Réaction, sans oublier L'Action Française. Il nous donnait des petits textes pleins d'esprit dans les années quatrevingt-dix. Nous ne l'avons pas oublié et nous prions aujour-d'hui pour lui.

M.F.

Un mimosa et deux bergères



Si l'on en croit l'histoire - ou la légende -, quand l'artiste montra la statuette qu'il venait de créer pour être une digne récompense des talents, une petite dactylo s'exclama : « Il ressemble

à mon oncle Oscar! » Le nom est resté, avec celui de César, pour honorer dans les différents arts une réussite prestigieuse. Quant à moi, je prétends connaître réellement et personnellement l'illustre Oscar et l'honorer tout spécialement en ces jours de printemps, quand le mimosa de mon voisin vient embellir le paysage de ma fenêtre d'une floraison exceptionnellement triomphale. Mais, étant déjà sur mon déclin, il est convenable que ie convie en ma demeure Oscar, compagnon déjà ancien.

Ainsi est-il venu hier au soir, accompagné de deux bergères de la campagne environnante, évidemment charmantes, sans doute sœurs jumelles et nommées Jacinthe et Jonquille. Nous devisâmes des étrangetés, problèmes et paradoxes des jours que nous vivions. Je dus avouer à Oscar que je venais de commettre un péché civique : je n'avais pont voté aux élections régionales ! Peut-être bien, pour user du jargon présentement en faveur mais renouvelé du temps jacobin, on se plairait à nommer ma faute « une carence citoyenne ». J'alléguais ma présente incapacité à mettre convenablement un pied devant l'autre ; et, dans l'ensemble de ma personne, un état valétudinaire, si i'ose encore user d'un vocable oublié.

On voudrait bien qu'une légèreté du langage français, un don soudain de la faveur céleste vienne compenser la pesanteur de l'humaine machine en proie à l'âge et qui vient me remettre en mémoire le dicton bourguignon : « Il est comme la poule blanche, qui a toujours mal à la patte ou à la hanche... » Mais Oscar vient fredonner une chanson accompagnée par la musique rustique de Jacinthe et Jonquille.

Profitons-en pour rajeunir un peu, et tâcher de ressembler à la splendeur du mimosa voisin et profiter des paradoxes aimables et trompeurs de la vie... Appelons en renfort d'ardeur tous les paradoxes salutaires, comme la fausse vanité des fausses modesties dont nous nous parons pour amuser chaque jour les gens du voisinage. De même recherchons le paradoxe

de l'égoïsme recouvrant une secrète et subtile charité : les alibis du cœur, les comédies du "beau rôle" qu'on se donne, et des jovialités burlesques ; tout l'art de vivre tel que nous l'offre la philosophie d'Oscar. Les jours que nous vivrons encore doivent honorer la lumière qui baigne les campagnes du cœur et des enfances : le « côté de Méséglise » et le côté de Guermantes - et toujours le « côté de Combraye ». Il faut conserver la compagne quotidienne des jours venant et des enfances préservées. Le paysage de ma fenêtre reste prometteur, avec ce mimosa royalement doré comme une couronne...

Jean-Baptiste Morvan

THÉÂTRE

Un au-delà cauchemardesque

Le théâtre du Nord-Ouest a programmé cette saison un cycle intitulé *Des prisons et des hommes*. Ainsi, après Camus, Strindberg, Genet, Rictus, c'était Oscar Wilde et *La Ballade de la geôle de Reading* que j'ai manqué, me rattrapant avec les *Poèmes de jeunesse et de Fresnes* de Brasillach, présentés par nos amis Anne Brassié et Philippe d'Hugues. C'est pourquoi, cette foisci, j'ai voulu m'affronter à cet au-delà sartrien qui avait tant marqué son époque.

clos, prêté à un ami ou progéniture insouciants qui ne l'ont point restitué. J'y fus donc, faiblement équipée de souvenirs lointains. La compagnie Alexandre Berdat a installé dans la petite salle sombre un audelà supposé. Tout change: lumière aveuglante, portes closes et présence obsédante des "autres". On se souvient... Les protagonistes, jeunes et talentueux, nous administrent le texte comme une claque, laissant éclater la violence des mots et des gestes. Violence après violence, car rien n'est plus possible, tout est inexorablement désespéré. Thierry Angelvi donne toute sa profondeur désespérée à Garcin, le lâche à jamais stigmatisé. Il a

Impossible, hélas, de relire le texte de Huis

deux acolytes : Inès (Isabelle Ergart) lui tient tête, le harcèle, chantonne *mezzo voce « la rue des Blancs-Manteaux »* et son cruel spectacle, tandis que Christèle Cervelle joue une Estelle, pleine de rouerie et de charme qui feint d'avoir oublié son crime. Gérard Desestre, le garçon, a des "manières" et un sourire peint sur les lèvres : tout est pour le mieux dans le meilleur des au-delà...

Encore un instant...

Encore un instant, monsieur le bourreau, semble supplier Estelle... Mais point d'affaires, comme dirait Molière, c'est à jamais que la cohabitation va durer. Il n'y a pas

de fenêtre, de miroirs, pas de vent...voir le ciel, pourtant, un vœu, un mirage... qui me remet en mémoire ces vers, justement d'Oscar Wilde en geôle : « ... that little tent of blue which prisonners call the sky » (nos lecteurs traduiront). Ou faut-il penser que le très lettré Jean-Paul Sartre avait, en 1944, lu et relu la ballade de Wilde et en offrait ainsi le funèbre accomplissement avec Huis Clos.

Monique Beaumont

 * Jean-Paul Sartre : *Huis Clos* ; les 3, 6 et 16 juin 2010 ; théâtre du Nord-Ouest, 13 rue du Faubourg Montmartre, Paris 9e ; tél. : 01 47 70 32 75,

□ CRIMINALITÉ

Du sang à la une : contre-enquêtes

Le fait divers sanglant fascine ; il suffit de voir l'importance de sa couverture médiatique, le nombre de séries policières dont les héros sont moins les profileurs que les monstres qu'ils traquent. Ce phénomène ancien apporte un éclairage étonnant à nos sociétés.

e 30 juin 1860, les Kent, notables anglais, constatent, affolés, que leur benjamin, Saville, quatre ans, n'est pas dans sa chambre. Une fenêtre ouverte fait supposer un rapt. Cependant, c'est dans la fosse d'aisance de la propriété que l'on retrouve le corps mutilé de l'enfant. Découverte qui conforte la police dans ses soupçons : il s'agit d'un crime « domestique ». Des rumeurs courent sur le décès de la première Mrs Kent, « folle » disait-on ; sur le remariage du père avec la gouvernante de ses filles, les haines dressant les enfants du premier lit contre leur belle-mère et sa progéniture... Tout cela, la presse l'étale au grand jour, pointant du doigt chaque membre de la famille.

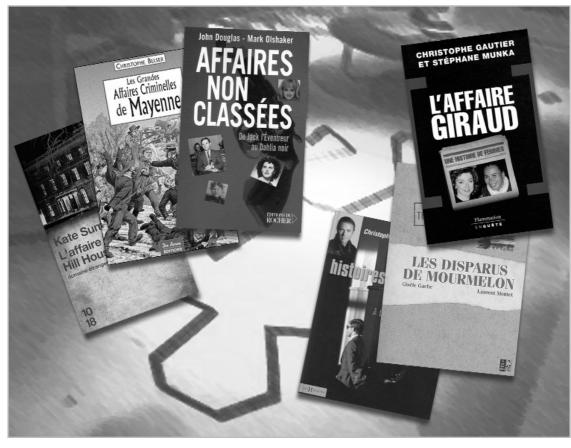
Grand étalage

La police soupconne Constance. adolescente de seize ans laide, introvertie, au caractère assez déterminé pour égorger son petit frère; mais les preuves font défaut. Majeure, Miss Kent se livrera. Condamnée à mort, graciée, elle passera vingt ans en prison, s'installera en Australie, s'y consacrera aux jeunes délinquants et aux malades incurables. Lorsqu'elle s'éteindra, centenaire, le pays, ignorant son passé, la prend pour une sainte... Rédemption ? Ou dévouement sublime, Constance ayant endossé le crime d'un proche? La question divise la Grande-Bretagne.

Kate Summerscale, en rouvrant le dossier de l'affaire de Road Hill House, n'apporte pas de solution à ce fait divers atroce, mais le remet en perspective. Car, ce qui choqua l'opinion victorienne, ce n'est pas la mort de Saville, ni les mobiles de la meurtrière présumée, mais « l'intrusion intolérable » de la police au sein d'un foyer, l'obscène étalage des secrets de famille, la violation du droit à la vie privée. En quoi ce drame marque un changement de mœurs et de pratiques policières, ainsi que l'attrait nouveau du public pour le crime.

Au rythme des mentalités

Les éditions de Borée jouent sur cet intérêt et proposent, département par département, une série des grandes affaires criminelles. Gageure difficile à relever s'agissant de la Mayenne, peu criminogène. Si l'on excepte un cambriolage fini en bain de sang dont l'instigateur était le bourreau de Laval, fils de l'exécuteur de la Terreur, personnage honni, ou la désolante histoire de l'abbé Bruneau, prêtre débauché dont on fit trop vite, sur des preuves fragiles, l'assassin qu'il n'était pas, la chronique judiciaire mayen-



naise est pauvre : bagarres d'ivrognes, querelles familiales, amants maladroits empoisonnant le mari, viols ou vols dont on étrangle la victime pour n'être pas dénoncé, deux pédophiles assassins, ce n'est pas beaucoup en deux cents ans. Christophe Belser, pour remplir sa chronique, y ajoute des agressions de chemineaux et de routards étrangers au Bas Maine, quelques escroqueries, de récentes affaires scabreuses preuves d'un relâchement des mœurs trop général.

Galerie de déviants pour amateurs de sensations fortes? Non. Ce qu'offre en fait cette collection, outre des pans d'histoire locale, c'est une étude des mentalités, de l'appareil judiciaire. L'on reste effaré de la facilité avec laquelle on requérait, et obtenait, la peine capitale pour des actes qui vaudraient aujourd'hui à leurs auteurs quelques années de détention. D'un excès à l'autre. Impossible, en revanche, de partager l'analyse de l'auteur concernant un fléau rural, l'infanticide, attribué a l'emprise de la morale catholique. Trop de cas récents ont démontré que ni la contraception ni l'avortement n'ont éradiqué un crime qui n'est pas le triste apanage d'une paysannerie de l'Ouest jugée bigote et ignare...

Du rêve au cauchemar

Certains dossiers criminels parmi les plus célèbres, peut-être à cause de leur retentissement, n'ont jamais trouvé de conclusion satisfaisante. Ancien profileur du FBI, John Douglas, criminologue réputé, a choisi de reprendre des cas emblématiques en se servant des méthodes actuelles. Le jeu consiste à relever les erreurs des enquêteurs, la stupidité des pistes suivies, à désigner aussi, parfois, un coupable plausible, sachant qu'il est impossible de vérifier l'hypothèse. Douglas accuse ou blanchit, distribue bons et mauvais points, évite presque toujours l'aspect malsain de la démarche. Si vous avez envie de savoir enfin qui a vraiment enlevé le bébé Lindbergh, qui était le véritable étrangleur de Boston, qui démembra le Dahlia noir, qui se cachait derrière le Zodiaque, tueur en série californien des années hippies, voici des réponses, fiables ou pas, qui sont autant d'autopsies sans complaisance d'une Amérique où le rêve côtoie volontiers le cauchemar.

Bonne conscience médiatique

Christophe Hondelatte, dont l'émission Faites entrer l'accusé reprend chaque semaine des cas contemporains célèbres, n'hésitant pas, lui non plus, a souligner d'éventuelles incohérences des enquêteurs, reprend en album quelques-unes de ces grandes affaires criminelles, de Pierrot le Fou aux faux coupables d'Outreau. Moins fouillés, certes, que les dossiers télévisés, ces brefs chapitres illustrés ont le mérite de rappeler clairement les faits et, en suivant le fil chronologique, de mettre en évidence les bouleversements de la société française de la Libération à nos jours.

Quelques réflexions moralisatrices trop conformes au politiquement correct gâtent l'ensemble ; renvoyer dos à dos Spaggiari, soupçonné de "fascisme", et les tueurs d'Action directe, au nom de la bonne conscience médiatique, a quand même de quoi agacer!

Couvrir les agissements des puissants ?

Dans les années quatre-vingt, de jeunes appelés qui effectuaient leur service militaire au camp de Mourmelon disparurent lors d'une permission. Sauf un, dont le cadavre fut découvert dans un champ, aucun de ces garçons, portés déserteurs, ne reparut jamais. L'armée opposa aux familles un silence total, qui couvrit les agissements d'un tueur en série. L'enquête fit état de sept victimes ; officieusement, on avança le chiffre de cinquante disparus. En 1988, l'adjudant Pierre Chanal était arrêté en flagrant délit alors qu'il agressait un touriste hongrois. Des traces ADN de disparus furent retrouvées dans son véhicule. Le suicide de l'inculpé, à l'ouverture de son procès, a interdit de faire la vérité sur l'affaire.

Sœur d'une des victimes, Gisèle Gache a vu sa famille, minée par le doute et l'angoisse, se désagréger ; Laurent Montet est criminologue. Leur récit croisé, s'il manque de clarté quant au déroulement des faits, met bien en évidence le climat lourd de l'enquête, le malaise de la justice. A-t-on couvert les agissements de personnages plus puissants que Chanal, remontant au plus haut niveau de l'État mitterrandien? Tout est possible.

Reste à savoir si faire le procès hargneux de l'armée plutôt que celui des mœurs politiques de l'époque résoudra une énigme singulièrement pesante...

Désolante absurdité

Plus proche de nous, l'affaire Giraud, récemment close par le suicide de Jean-Pierre Treiber, unique suspect, n'a pas engendré moins de fantasmes, ni moins de critiques concernant la conduite de l'enquête. Le garde forestier a-t-il pu, seul, maîtriser la comédienne Géraldine Giraud et son amie Katia Lherbier que leurs proches jugeaient capables de se défendre ? A-t-il eu des complices ? S'agissait-il d'une sordide vengeance familiale? Bien des questions resteront désormais sans réponse.

Toutefois, Christophe Gautier et Stéphane Munka, qui couvrirent l'affaire dès le début et en connaissent tous les protagonistes, ont leur idée sur la question et le mérite de présenter le coupable présumé sous un aspect laissé de côté par les médias. Le mérite, aussi, de proposer une solution, désolante à force d'absurdité, mais qui pourrait bien coller avec la réalité des faits. Là encore, le panorama sur notre époque est remarquable.

Anne Bernet

✓ Kate Summerscale : L'Affaire de Road Hill House ; 10-18, 520 p. 8,90 euros.

✓ Christophe Belser: Les Grandes Affaires criminelles de la Mayenne; éd. de Borée, 300 p., 24 euros. ✓ John Douglas et Mark Olshaker: Affaires non classées; Le Rocher, 426 p., 21,90 euros.

✓ Christophe Hondelatte: Les Grandes Histoires criminelles; Hors Collection, 190 p., 29,90 euros. ✓ Gisèle Gache et Laurent Montet: Les Disparus de Mourmelon; Le Pré aux clercs, 252 p., 16 euros.

✓ Christophe Gautier et Stéphane Munka : *L'Affaire Giraud* ; Flammarion, 360 p., 20 euros.

Police scientifique

Lieutenant de gendarmerie, l'auteur est spécialiste de la police scientifique, et les absurdités colportées par les médias autour de sa profession l'exaspèrent. Il a donc choisi de décrire la réalité du terrain au quotidien, et les véritables possibilités offertes aux enquêteurs par les technologies de pointe. Partant d'un cas réel, la découverte dans la campagne

bretonne du cadavre décomposé d'une inconnue, et d'un indice improbable, un brin de lavande, il suit chaque phase de l'enquête, jusqu'à l'identification de la victime, celle du lieu du crime et finalement l'arrestation des coupables. Résultat exemplaire. Un récit bien mené qui se lit comme un bon polar et fait appréhender avec sympathie ce travail de fourmi. Âmes sensibles s'abstenir.

A.B

✓ Thierry Lezeau : Scènes de crime ; Lattès, 255 p., 16,50 €.

■ MÉLANCOLIE FRANÇAISE

Grandeur et paradoxes d'Éric Zemmour

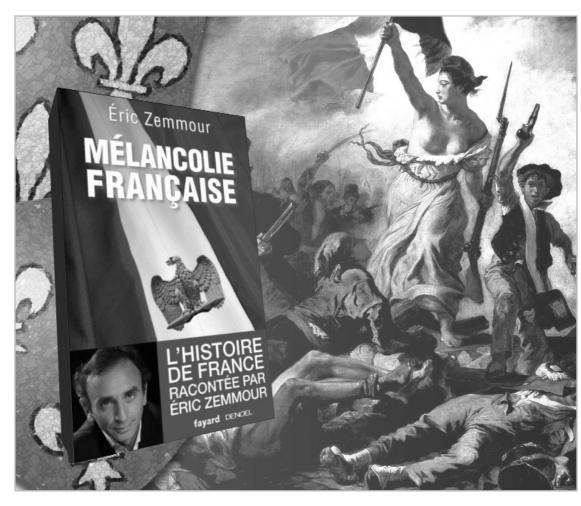
Personnalité médiatique plongée au cœur d'une bruyante polémique, Éric Zemmour est aussi un essayiste talentueux, dont l'absence de parti pris est sans doute la plus grande qualité. En témoigne sa lecture de l'histoire de France, qui ne craint pas de bousculer nos repères.

ric Zemmour fait beaucoup parler de lui. Par ses chro-■niques à la radio, à la télévision, par les cris d'orfraie qu'ont déclenchés chez les défenseurs patentés du "politiquement correct" ses récents propos sur la délinguance et l'immigration... On en oublierait presque que derrière le personnage médiatique, il y a aussi un homme de plume, un brillant essayiste. Son *Premier* sexe, consacré à la dénonciation du féminisme, avait déjà attiré notre attention sur la qualité de sa réflexion. Il serait dommage que les polémiques actuelles occultent l'essai remarquable, - malgré son goût peut-être un peu trop prononcé pour les paradoxes -, qu'il vient de consacrer à l'histoire de France sous le titre Mélancolie française.

Trois thèses

Ce livre nous est d'autant plus sympathique que Zemmour y reconnaît à plusieurs reprises la valeur des idées de l'Action française (il vante avec beaucoup de chaleur les analyses géopolitiques de Maurras dans Kiel et Tanger et celles de Bainville sur le traité de Versailles dans Les Conséquences politiques de la paix). On appréciera aussi la grande indépendance d'esprit de l'essayiste, qui ne cherche visiblement pas à complaire à telle ou telle famille politique ou idéologique. La manière dont il commente les succès et les échecs, les brillantes intuitions comme les fourvoiements les plus complets du général De Gaulle est une preuve décisive de cette absence de parti pris qui est sans doute la plus grande qualité d'Éric Zemmour.

On pourrait résumer l'essentiel de Mélancolie française en trois thèses : la première consiste à affirmer, à rebours de l'opinion commune (néo-républicaine comme maurrassienne d'ailleurs) que la France a toujours aspiré à l'empire ; la seconde, que l'on peut dire de l'histoire de France ce que Clemenceau affirmait de la Révolution, à savoir qu'elle est un bloc, qu'entre la formation du territoire par la monarchie et les guerres révolutionnaires et impériales, il n'y a pas rupture mais continuité : la troisième, que la France a échoué à devenir une grande puissance moderne, soit continentale soit maritime, en raison, d'une part, de l'acharnement contre elle de l'ennemi héréditaire anglais (puis anglo-américain) et de ses alliés objectifs que furent, de tous temps, les pacifistes ou les tenants du renoncement national et, d'autre part, de la faiblesse ancienne et toujours actuelle de notre démographie. Ces trois thèses sont séduisantes et partagent incontestablement le mérite de nous donner à pen-



Pour Éric Zemmour, l'histoire de France est un bloc : entre la formation du territoire par la monarchie et les guerres révolutionnaires et impériales, il n'y a pas rupture mais continuité.

ser en bousculant certains de nos repères. Cela dit, elles partagent aussi le défaut d'être avant tout de brillants paradoxes qui demandent à être soumis à un examen critique.

La nouvelle Rome

Pour la première thèse, il convient de distinguer la dimension intérieure et extérieure de l'aspiration à l'imperium. Il ne fait pas de doute que la France a toujours été éminemment romaine sur le plan de la civilisation, des arts et lettres et de la conception de l'État. Ronsard écrit sa Franciade sur le modèle de l'Enéide de Virgile, le roi de France se prétend « empereur en son royaume » et ses légistes n'auront de cesse de se référer au droit romain. C'est le sens de ces beaux alexandrins de Maurras : « Notre Paris iamais ne rompit avec Rome / Paris d'Athènes en fleur a recueilli le fruit. » Sur le plan extérieur, les choses sont plus complexes. Quand Vauban conseille à Louis XIV de préférer un « pré carré » à des extensions territoriales plus grandes mais moins défendables militairement, il exprime toute la sagesse de l'ancienne France, celle d'avant 1789 -, qui sait conquérir patiemment pour conserver durablement.

Ceci nous conduit à examiner la seconde thèse zemmourienne, relative à la continuité des efforts séculaires de la Royauté, de la République et de l'Empire. Bien sûr, les Capétiens et les Bourbons en particulier ont cherché à étendre notre frontière de l'Est avec, à l'horizon, les fameuses « frontières naturelles » (donc le Rhin) chères à Danton. Mais, comme l'observèrent Maurras dans Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon et Bainville dans son Histoire de France, les conquêtes de la monarchie traditionnelle furent des gloires dont les effets durent encore alors que celles de la Révolution et de l'Empire apparaissent à bien des égards comme des feux de paille. La France de 1814 et surtout de 1815 - après que l'ultime aventure napoléonienne des Cent jours a fini de gâcher le peu qui pouvait être sauvé (second traité de Paris) -, se trouve dans une situation plus mauvaise qu'en 1789, rendant totalement vain le sacrifice d'un million de jeunes hommes sur les

Puissance et démographie

La dernière thèse soutenue par Éric Zemmour dans Mélancolie française est parfaitement juste en ce qui concerne la démographie, paramètre essentiel pour qui veut pratiquer l'empirisme organisateur, c'est-à-dire mettre la politique à l'école de l'Histoire. Au XVIIIe siècle, la France est encore la « Chine de l'Europe ». On oublie trop qu'au moment où Napoléon entreprend sa campagne contre le Tsar, la France est plus peuplée que la Russie, qu'elle est

capable de fournir à l'Empereur des contingents d'hommes sans cesse renouvelés (« Une nuit de Paris réparera tout ça! ») pour affronter chaque nouvelle coalition fomentée par l'Angleterre. Mais par la suite, notre démographie déclinera bien avant celle de tous nos voisins. De là a découlé notre incapacité à établir des colonies de peuplement, comme le firent les Anglais en Amérique du Nord ou en Australie, ainsi que la supériorité progressive que l'Allemagne a prise sur nous au fil des XIXe et XXe siècles en tant que puissance continentale. Aujourd'hui, ceux qui croient que la France prend sa revanche démographique s'illusionnent. Zemmour le démontre très bien dans son dernier chapitre : sans l'apport de l'immigration, qui crée de nouveaux prochamps de bataille européens. blèmes et met en péril notre iden- de l'auteur : www.a-rebours.fr

tité, le taux de natalité de la France, déjà préoccupant en soi (il se maintient à peine au niveau du renouvellement des générations!), serait aussi catastrophique que celui de nos voisins.

Haro sur les pacifistes

Sur le pacifisme, Zemmour reprend à son compte les analyses de Simon Epstein sur le parcours de nombreux dreyfusards vers la Collaboration. Il montre avec raison que la résistance n'a pas été seulement le fait des gaullistes et des communistes et que le collaborationnisme le plus ultra a beaucoup recruté à gauche. Il rappelle aussi le rôle important des hommes issus de l'Action française et, plus généralement, des nationalistes, dans les différentes formes de résistance à l'occupant. On a plus de mal à le suivre dans son interprétation pour le moins acrobatique de la figure du maréchal Pétain. Tout en reconnaissant contre le "politiquement correct" que l'armistice de 1940 ne pouvait pas être évité et qu'il fut plutôt une bonne chose (pour les Français, pour les Juifs français et même pour les futures Forces françaises libres), Zemmour s'en prend au Pétain de 1917, lui reprochant d'avoir freiné les offensives et empêché ainsi la France de triompher seule de l'Allemagne, avant l'arrivée des Américains. C'est oublier un peu vite que si l'armée allemande était épuisée, l'armée française ne l'était pas moins, que Pétain est incontestablement l'homme qui lui a permis de retrouver un moral sans leguel aucune offensive n'est possible, qu'il était si peu hostile aux offensives sur le fond qu'il les recommandera en 1918 contre l'avis de Foch!

Que l'on soit d'accord ou non avec chaque raisonnement d'Éric Zemmour, il faut pour finir lui reconnaître le mérite d'offrir à un très large public (son livre compte actuellement parmi les meilleures ventes, toutes catégories confondues !) des éléments pour remettre en cause le prêt à penser officiel. La parution de Mélanco*lie française* est un signe de plus de l'effritement des murailles dressées depuis trente ans par les nouveaux inquisiteurs gauchistes autour de leur lecture anti-nationale de l'Histoire. ■

Stéphane Blanchonnet

✓ Éric Zemmour : Mélancolie française; Fayard, 251 p., 17 euros. ✓ Article d'abord publié sur le blogue

L'ACTION TARIF DES ABONNEMENTS (paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)	
1. Premier abonnement France (un an)	 Abonnement de soutien (un an)
BULLETIN D'ABONNEMENT	
Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Tél	Courriel
Bulletin à retourner avec un chèque à lordre de la PRIEP à : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS	

□ DIMANCHE 9 MAI

Fête de Jeanne d'Arc

Comme chaque année, le cortège partira le dimanche à 10 heures devant l'église de la Madeleine (Paris 8e), et empruntera la rue de Rivoli pour rejoindre la statue place des Pyramides. La veille, un banquet réunira les amis d'AF.

Samedi 8 mai : Banquet de l'Action française. Rendez-vous à 13 heures au restaurant Le Père Louis, 38 rue Monsieur Le Prince, Paris 6e. Participation: 35 euros ; étudiants et chômeurs : 25 euros. Réservation obligatoire (nombre de places limité).

Merci d'établir votre chèque à l'ordre du CRAF et de l'envoyer à Giovanni Castelluccio, CRAF, 10 rue Croix-des-petits Champs, 75001 PARIS. Renseignements: 06 81 55 36 78.

Dimanche 9 mai : fête nationale de Jeanne d'Arc. Comme chaque année, le cortège partira à 10 heures devant l'église de la Madeleine (Paris 8°), et empruntera la rue de Rivoli pour rejoindre la statue place des Pyramides. Rappelons qu'il fallu trois ans de bataille et 10 jours de prison pour que les camelots du Roi arrachent enfin à la République, en 1912, la reconnaissance officielle de ce cortège déjà traditionnel...



Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS communication@actionfrancaise.net

Président Olivier Perceval Secrétaire général Romain Hellouin Trésorier Giovanni Castelluccio Secrétaire administratif Marie-Suzanne de Benque d'Agut

Responsable opérationnel François Bel-Ker Communication externe Jean de Chenon Communication interne Philippe Castelluccio François Lamy

Coordination provinces Philippe Castelluccio Militantisme Jean-Baptiste de l'Aviath Formation Olivier Perceval, Erwan Bloüet Marc Savina

Cercle d'études

Vendredi 16 avril : Maurras, cet inconnu, par Stéphane Blanchonnet. Rendez-vous à 19 h 30, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er (métro Palais-Royal).

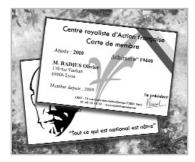
Ventes à la criée

Notre journal ne se vend pas tout seul! Participez à la diffusion de l'idée royale en rejoignant nos équipes de vendeurs. Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68; pour Maubert-Mutualité et le Quartier la-



tin, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

Adhérer c'est résister



Chers amis,

Notre lancinante inquiétude pour le devenir de la France ne date pas d'hier. Mais de temps à autre l'accélération de l'histoire souligne, de façon plus visible et plus brutale, l'évolution du mal. Pour évoquer une image, elle ressemble à une banquise fondante de laquelle, à certains moments se détache un énorme bloc s'effondrant spectaculairement dans les flots.

La crise internationale que nous vivons ces temps-ci, conséquence de la mondialisation financière et économique, provoque de nouvelles réformes sociales bien souvent inacceptables ou incompréhensibles, sur un fond d'immigration qui ressemble de plus en plus à une colonisation de peuplement. Notre France, dans ce contexte qu'elle ne peut conjurer, ayant abandonné une grande partie de sa souveraineté à Bruxelles, atteindra bientôt un seuil de rupture extrêmement grave. Le choc sera dur et l'Action française doit

préparer les générations montantes à affronter une situation qui pourrait être tragique et où seul le raisonnement politique, tel que nous l'ont enseigné nos maîtres, pourra offrir une alternative crédible aux champs de ruines qu'on nous prépare.

.....

Nous former et agir

Il convient d'abord d'œuvrer pour la défense de l'intérêt national. Parce que la nation constitue le socle politique, historique et spirituel le plus vaste et à la fois le plus proche des Français, nous devons la défendre avec toute notre énergie et de concert avec tous les patriotes sincères. Nous devons nous former et agir partout où nous le pouvons pour combattre la trahison et la veulerie

de ceux qui, depuis trop longtemps, entretiennent un système qui profite à la « fortune anonyme et vagabonde ».

Pour cela, chers amis, le terme "adhérer" signifie s'approprier les idées défendues par l'Action française, devenir acteurs, chacun pour sa part, importante ou modeste. C'est déjà en soi un acte volontaire et déterminé, un choix de société, un pied de nez à cette république suffisante et enflée de

Notre mouvement aura une activité soutenue au mois de mai avec une grande réunion publique, le cortège de Jeanne d'Arc auquel tous sont conviés, ainsi qu'un banquet. Ce qui signifie : collages d'affiches, distributions de tracts et prises de paroles publiques... Puis suivront les cercles et le camp d'été. Pour faire face aux tribulations de notre pays en aidant nos militants à porter des coups à ce régime fatigué, nous avons besoin de vous, de votre mobilisation. L'adhésion est un acte militant. Mes amis, il faut adhérer au CRAF pour résister, pour combattre et pour vaincre.

Amitiés royalistes

Olivier Perceval Président du Centre royaliste d'Action française

✓ La cotisation est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants et chômeurs), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix. Adhésion à retourner au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.

» DÉCÈS

□ C'est avec peine que nous avons appris le décès le 5 janvier, dans sa 96° année, de notre fidèle abonné. M. Jean Maloberti. Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 8 janvier en l'église de Guérard (Seine-et-Marne). Décoré de la Croix de Guerre 1939-1945, il avait également reçu la Légion d'honneur pour sa carrière dans une entreprise du bâtiment pour la construction d'immeubles, dont il était directeur général. À M^{me} Arlette Maloberti née Fournier, son épouse, ses quatre enfants, huit petits-enfants et trois arrière-petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances en les assurant de notre vive sympathie.

□ Nous avons appris avec tristesse le décès le 5 mars de M^{me} Isabelle Aucouturier. née Meynet-Piret, dans sa soixantième année. Ses obsèques ont été célébrées le 11 mars en l'église Saint-Nicolas du-Char-

donnet, suivies de l'inhumation dans le ca- 🗆 France royaliste Nice-Provence orgaveau de famille au cimetière Montparnasse. nise sa réunion de printemps le dimanche Nous présentons nos vives et amicales 18 avril. Déjeuner amical à 12 heures dans condoléances à sa mère M^{me} Marguerite les salons du Grand Hôtel Aston, 12 ave-Meynet-Piret, à sa fille M^{lle} Emma Aucouturier, à son frère François Meynet-Piret (petit-fils de Camelot du Roi), fidèles abonnés et militants, ainsi qu'a toute la famille et l'assurance de nos prières pour leur chère défunte.

» RENDEZ-VOUS

□ Dîner-débat de Radio-Silence le ieudi 15 avril à 19 h 30. Mme Anne Brassié, biographe, traiteradu thème Censures et biographies. Au restaurant Le Grenadier, gare d'Austerlitz, Paris 13e (au-dessus de la brasserie de la gare). Parking gare. Les places étant limitées, envoyer dès maintenant un chèque de 25 euros par place (étudiants et chômeurs, 20 euros) à : La Voix du Silence, 5 rue Dufrénoy, 75116 PARIS.

nue Felix Faure, suivie d'une conference à 15 heures donnée par Philippe Pichot-Bravad sur Le cardinal de Richelieu, un ministre très chrétien. Déjeuner et conférence : 35 euros. Conférence seule : adultes, 5 euros ; étudiants, 2 euros. Inscription ou renseignement auprès de M^{lle} Josépha Guillemain au 04 93 98 10 45.

□ Conférences de Christophe Dickès: "Jacques Bainville, historien d'Action française, et nous". À Bordeaux le vendredi 23 avril à 19 h 30 : dîner-débat au restaurant Le Xaintrailles, 114 boulevard du maréchal Leclerc ; participation aux frais : 24 euros. À Toulouse le samedi 24 avril à 10 h 30 : déjeuner-débat dans le centreville ; participation : 24 euros. À Bayonne le samedi 24 avril à 18 h 30 ; participa-

tion aux frais : 5 euros. Prière de s'inscrire avant le 20 avril auprès de CAEC, BP 80093,33035 BORDEAUX CEDEX; règlement à l'inscription par chèque à l'ordre du CAEC - CCP 15 503 63 W BOR.

□ Grande Journée d'amitié franco-russe le samedi 24 avril de 9 heures à 19 heures. Au Centre Saint-Paul, 12 rue Saint-Joseph, Paris 2^e. Buffet sur place (cuisine russe); participation aux frais; renseignements: 01 40 26 41 78.

» INFORMATION

□ La Fédération des scouts et guides Godefroy de Bouillon nous informe de l'ouverture de son nouveau site internet : www.cathoscouts.gdb.com. Mis à jour régulièrement, il organisera prochainement un grand débat sur le danger du virtuel pour la jeunesse. Le site se veut un outil pédagogique au service des éducateurs.

□ RUP & PTOM

L'outre-mer dans l'Union européenne

Bruxelles recèle une manne financière convoitée par l'outre-mer français. Au-delà, les relations des territoires ultra-marins avec l'Europe sont à l'image de celles entretenues avec la métropole, selon qu'ils souhaitent resserrer ou assouplir les liens politiques les attachant à Paris.

'appartenance des pays et territoires d'outre-mer ■(PTOM) « à la famille européenne » doit être mieux considérée, affirme l'Assemblée nationale. Dans une résolution adoptée le 26 mars, la chambre basse « souligne la nécessité de remédier à l'érosion des préférences commerciales dont bénéficient les PTOM »; elle demande que l'UE tienne compte de leurs intérêts « dans la définition et la conduite de sa politique commerciale », et invite le gouvernement à préserver, plus particulièrement, ceux de Saint-Pierreet-Miquelon.

Deux statuts européens

Les départements d'outre-mer (DOM) sont intégrés à la Communauté européenne depuis son origine; selon la terminologie introduite par le traité de Maastricht, ils constituent des « régions ultra-périphériques » (RUP) de l'Union. Les « pays et territoires d'outre-mer » bénéficient, quant à eux, d'un régime d'association. Certains sont devenus indépendants à la faveur de la décolonisation, formant, dans le jargon européen, les « États ACP » (Afrique, Caraïbes et Pacifique). « Historiquement, la catégorie des PTOM a donc un caractère "résiduel" », observent M^{me} Annick Girardin et Hervé Gaymard, auteurs d'un rapport d'information enregistré le 10 février à la présidence de l'Assemblée. Parmi les PTOM figurent Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna. Les RUP européennes correspondent, plus au moins, aux départements d'outre-mer français, et les PTOM aux collectivités d'outre-mer. « Cependant, le changement de statut d'une collectivité en droit interne n'a pas de conséquence automatique sur son statut au regard du droit communautaire », soulignent les députés.

Les produits originaires des PTOM entrent librement sur le territoire européen. En revanche, les exportations communautaires peuvent être soumises à des droits de douane perçus par les PTOM, « qui répondent aux nécessités de leur développement et aux besoins de leur industrialisation ou qui, de caractère fiscal, ont pour but d'alimenter leur budget ». Alimenté par les États membres de l'UE, sans dépendre stricto sensu du budget de l'Union, le Fonds européen de développement (FED) bénéficie à la fois aux PTOM et aux pays ACP. La France en est aujourd'hui le deuxième contributeur (19,5 %) derrière l'Allemagne (20,5 %). Pour la période 2008-2013, 286 millions d'euros sont alloués aux PTOM, sur un to-



tal de 22,7 milliards (soit 1,25 %). « Les montants sont modestes », commentent les rapporteurs. À titre de comparaison, les sept régions ultra-périphériques bénéficient de 7,8 milliards d'euros de fonds communautaires pour la période 2007-2013.

Mayotte veut s'intégrer à l'Europe

« En tant que PTOM, Mayotte bénéficie depuis 1976 de l'action cruciale de l'Europe au service de son développement », soutient le sénateur Soibahadine Ibrahim Ramadani. L'investissement labellisé par Bruxelles aurait permis de financer l'électrification rurale, le reboisement, la construction de la station d'épuration des eaux usées, la protection du lagon... Pourtant, entre 2000 et 2007, alors que la dotation avoisinait les 25 millions d'euros, seul un peu plus d'un million aurait été consommé. « Cette situation n'est en rien exclusive à Mayotte », poursuit M. Ibrahim Ramadani, « puisque les DOM etant eux-memes des RUP, recevant les fonds structurels, ne consomment en moyenne que 40 à 50 % des crédits alloués ». En cause : « la complexité des procédures » et « un manque crucial de personnel qualifié dans la gestion et l'exécution des crédits européens ».

Malgré tout, l'enveloppe destinée à Mayotte apparaît « quelque peu "dérisoire" » aux yeux du sénateur, qui la compare à celles octroyées aux régions ultra-périphériques - telles la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. L'île aux Parfums convoite leur statut européen, qui lui ouvrirait une nouvelle manne fi-

nancière. Il appartient aux responsables nationaux d'agir pour que Mayotte bénéficie des fonds structurels de la période 2014-2020. « Mais l'Europe, c'est plus qu'une chance pour Mayotte », conclut Soibahadine Ibrahim Ramadani. Ce serait même « vital » : « Le statut de DOM-ROM garantit notre ancrage dans la République. Le statut de RUP de l'UE consolidera à jamais la position des Mahorais et écartera définitivement toute crainte liée aux revendications territoriales d'un pays étranger et sera une force pour endiguer devant la communauté internationale les condamnations injustes et injustifiées liées à la présence légitime de la France à Mayotte. »

Émancipation

À l'inverse, après s'être détachée de la Guadeloupe pour devenir en 2007 une collectivité d'outre-mer française, Saint-Barthélémy a demandé à passer du statut de région ultra-périphérique à celui de pays et territoire. Forte d'un PIB par habitant supérieur à 75 % du PIB moyen de l'Union européenne, l'île ne peut prétendre au bénéfice des fonds structurels. En tant que RUP, elle n'en reste pas moins soumise au droit communautaire, dont la transposition serait « génératrice de normes souvent exorbitantes et d'application contraignante », selon le sénateur Michel Magras. « Du point de vue des relations commerciales avec les États-Unis, d'où proviennent une grande part des biens de consommation, le respect strict des normes constitue un handicap », affirme-t-il. En outre, le nouveau code des douanes communautaires pourrait menacer le "droit de

quai". « Sa remise en cause équivaudrait à supprimer l'élément principal de l'autonomie budgétaire de la collectivité », avertit M. Magras. Or, le risque planant sur sa perception serait dissipé par l'accession au statut de PTOM. En résumé, « Saint-Barthélemy souhaite trouver dans le régime d'association les facultés d'adaptation de la réglementation que le statut de [collectivité d'outremer] permet en droit français ».

Quelles perspectives?

Adoptée en 2001, l'actuelle décision d'association expirera le 31 décembre 2013. À l'avenir, selon les conclusions du Conseil du 22 décembre 2009, « les relations entre l'UE et les PTOM ne devraient plus être polarisées, comme c'est le cas actuellement, sur la réduction de la pauvreté, mais se muer en un partenariat [...] qui favorisera le développement durable des PTOM et mettra à profit leur potentiel et leurs atouts, tout en contribuant à promouvoir les valeurs et les normes de l'UE dans le reste du monde ». « Le discours sur le renforcement de la compétitivité, c'est le refrain à la mode », commente Jean-Claude Fruteau. Le député de la Réunion juge « illusoire de croire que les seuls mots de "partenariat réciproque et renforcement de la compétitivité" permettront aux PTOM de combler définitivement leurs retards et de résoudre les difficultés structurelles en présence ». De son point de vue, « la question de fond est de savoir quelle sera la compétitivité des PTOM face à la concurrence mondiale si on les "lâche" après les avoir assistés pendant longtemps ».

« Les objectifs environnementaux [...] sont plus que louables », poursuit M. Fruteau. « Cependant, à l'heure actuelle, la valorisation et la sauvegarde de la biodiversité ne peuvent constituer à elles seules un levier suffisant... » Son collègue Michel Buillard se montre plus optimiste: « Le développement des énergies renouvelables permettrait à la Polynésie française d'être un laboratoire d'expérimentation dans le Pacifique dans un domaine de technologie de pointe et à forte valeur ajoutée tel que l'énergie thermique des mers, l'énergie houlomotrice, l'éolien ou le photovoltaïque. »

« Cette évolution devrait mettre fin au parallélisme existant avec le régime des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique », soutient l'Assemblée nationale, qui envisage la création d'un fonds spécifique. La chambre basse souhaite un rapprochement entre le régime des PTOM et celui des régions ultra-périphériques. M. Buillard propose de « substituer au critère du PNB celui de vulnérabilité ». En outre, la Polynésie réclame une participation accrue à la prise de décision.

Saint-Pierre-et-Miquelon

De fait, Saint-Pierre-et-Miguelon

pourrait faire les frais de la relative indifférence de Bruxelles. Des produits de la pêche en provenance du Canada y sont transformés, après paiement des droits de douane de la collectivité, et sont ensuite réexportés vers l'Union européenne en franchise de droits de douane. Or, des discussions avec Ottawa pourraient aboutir à une libéralisation totale des échanges. Le cas échéant, il n'y aurait plus d'intérêt pour le Canada à faire transiter ses produits par Saint-Pierre-et-Miguelon. « Ce risque n'a pas été identifié au moment de l'adoption du mandat de négociation de l'accord », déplorent Mme Annick Girardin et Hervé Gaymard. « À présent que les négociations ont commencé, les intérêts de Saint-Pierre-et-Miquelon [...] doivent impérativement être pris en compte par la Commission » Mais « la question des accords commerciaux dépasse très largement le sujet des PTOM » selon l'ancien ministre de l'Agriculture. « Nous trouvons là, comme ailleurs, une des grandes faiblesses européennes », a-t-il expliqué devant la commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale : « l'absence de cohérence entre des politiques en tuyaux d'orque. Ainsi les discussions sur le cycle de Doha se poursuivent-elles en parfait cloisonnement à l'égard des débats sur l'avenir de la PAC ou des progrès des politiques européennes d'aides au développement. Or, tous ces enjeux sont intrinsèquement liés, et ce maillage organique n'est nulle part aussi spectaculaire que dans les PTOM. » Peut-être la mise en place, en décembre dernier, d'un "pôle outre-mer" au sein de la représentation permanente de la France à Bruxelles contribuerat-elle à changer la donne. ■

Grégoire Dubost